

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES  
« LA SCIENCE »  
Dr. A. EFSTRATIADIS  
Bactériologue en chef  
de l'Hôpital Papajouannou  
5, Rue Tantah, Héliopolis

## La VOIX de l'ORIENT

ORGANE DE CONCORDE NATIONALE

Dans toutes les bonnes maisons  
**COGNAC BISQUIT**  
Bisquit Dubouché & Co  
MAISON FONDÉE EN 1819  
COGNAC

Directeur Politique : A. BEZIAT  
HEBDOMADAIRE POLITIQUE INDEPENDANT  
Numéro 17. JEUDI 31 MARS 1949.

### SES MINES DE FER DONNERONT A L'EGYPTE UNE GRANDE INDUSTRIE METALLURGIQUE

D'après la conférence faite par M. A. Mercier à l'Association Egypte-Europe

Je suis revenu, cette année, dans ce pays que j'aime tant, et où je m'honore de posséder d'aussi nombreux et bons amis, pour effectuer la mise en route du petit haut-fourneau d'Abbasieh, continuer mes études sur les possibilités de création de l'industrie sidérurgique basée sur l'emploi des minerais égyptiens, et travailler au Ministère des Travaux Publics, au sein d'une Commission de cinq experts internationaux pour examiner l'é-

L'Egypte dispose encore d'un stock assez important de ferrailles produites par son sol, et elle en produit chaque année. Des usines bien aménagées se sont érigées pour traiter ces ferrailles par refusion et laminage; nous avons eu l'occasion de les visiter et d'examiner leurs conditions de fonctionnement, mais ces ferrailles n'étant pas éternelles, l'idée a été émise d'utiliser le fer des régions avoisinant Koseir, sur la Mer Rouge, en plein développement de prospection comme nous avons pu nous en apercevoir lors d'un récent voyage effectué entre Keneh et Koseir, en compagnie de spécialistes du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Les minerais d'Assouan, les plus anciennement connus, sont situés dans un gisement très étendu, et incomplètement prospecté, qui couvre le plateau situé à l'Est du Nil; il est constitué d'une ou plusieurs couches minces d'un minerai d'une teneur en fer incomparable, puisqu'elle est de cinquante pour cent.

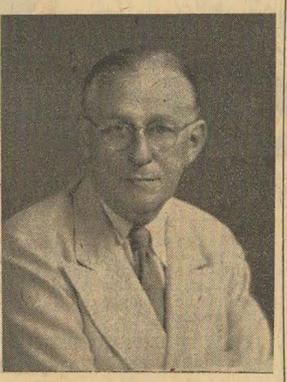
La fonte provenant de ce minerai peut être produite, au four électrique de réduction du minerai si le courant électrique est à très bas prix, ou au four rotatif avec production simultanée de fonte et de ciment, procédé qui utilise l'huile de pétrole pour le réchauffage et un combustible solide quelconque pour la réduction.

(Lire la suite en Page 8)

### UN GLORIEUX ANNIVERSAIRE

## L'indépendance de la Grèce

Vendredi, 25 mars, toute la Grèce a communié dans ses souvenirs héroïques et, avec elle, tous ceux, dans le monde entier qui ont, encore, souci de la dignité de l'homme.



S.E. Triantafyllides, Ministre de Grèce en Egypte

Il semble paradoxal que cette nation, mère des arts, des sciences et de la philosophie, créancière de l'humanité civilisée, doive, célébrer, non, une fête nationale, tout court, mais, une fête de l'Indépendance. Ainsi cependant en décida cette Némésis cruelle qui règle les destins des peuples comme ceux des indi-

vidus: le drame historique de la Grèce est une vraie tragédie eschyléenne qui déroule, encore, ses angossantes péripéties.

Il y eut de grands empires aux villes colossales, aux temples gigantesques et profonds. On y sentait palpiter une vie collective, mais à un rythme qui, pour être puissant, était, pour ainsi dire, pétrifié. Arts, sciences, littérature obéissaient à des codes rigides et les siècles se succédaient sans grandes innovations, en perpétuels recommencements, en serviles imitations.

Les dieux y étaient ou des mythes inaccessibles, fruits de cogitations éperdues, ou de véritables monstres, voire, de sordides animaux. La morale était à l'image de ces créations de démesure: hermétique ou délire de basses superstitions.

Dans une petite péninsule, profondément échancrée aux caresses de la mer, l'animal politicien — dont parle Aristote — y arriva à sa perfection et ce fut le miracle grec: le printemps radieux de l'humanité! Sur cette terre assez ingrate où la richesse ne venait guère que

Et, cependant, il confesse que l'Occident élevé sous l'influence des deux Rome impériale et papale, a été très injuste aux successeurs d'Alexandre comme aux héritiers de Constantin. L'histoire de Byzance n'est pas faite de intrigues de sérail et de querelles d'hippodrome. Elle est entourée d'une autre lumière, tissée de culture et de civilisation que celle de l'Occident en sa nuit féodale. En évoquant cette glorieuse époque byzantine, on est obligé d'évoquer, également, cette Eglise Orthodoxe, si intimement unie à son peuple et qui, après la catastrophe, sut lui conserver son âme et rendre possible le grand événement du 25 mars 1833 qui est, précisément, pour protagoniste, un évêque, Mgr. Germanos, événement pieusement commémoré, chaque année.

S.M. le Roi des Hellènes a déclaré que la célébration de la fête offre, cette année, de meilleures perspectives. Espérons que 1950 verra la commémoration dans une Grèce pacifiée, réconciliée et sous le signe de l'olivier.

Il ne faut pas ignorer le caractère symbolique de la lutte actuelle. Contre les hordes totalitaires, Léo-



S.M. le Roi Paul des Hellènes, durant une de ses visites à Argos.

de la mer, ne se forma aucun grand empire et, cependant, d'un foisonnement de cités — de grandeur bien relative —, toujours plus ou moins en querelle, déchirées, même, par des factions intérieures, surgit la plus grande des civilisations, la plus parfaite, c'est-à-dire, la plus humaine, qui se survécut dans l'Empire romain, l'Orient arabe et l'Occident chrétien.

Dans ce printemps radieux de l'histoire qui s'épanouit merveilleusement au temps divin de Périclès, mais durs plusieurs siècles, l'homme — ce qui n'était jamais arrivé, auparavant, et qu'on n'a jamais vu, depuis, à un tel degré — se réalisa pleinement, hors de toutes les contraintes et de tous les tabous; il fut l'homme « harmonieux » au physique et au moral et il construisit même les dieux à son image, obéissant, comme lui, aux lois naturelles sans sophistication.

Mes amis grecs trouveront bien naturel qu'un occidental nourri, au sortir de l'enfance, des fortes disciplines classiques, évoque avec une tendresse passionnée cette époque toute particulière de la longue histoire grecque parce qu'elle lui parle davantage au cœur et à l'esprit que les gloires alexandrines et hellénistiques ou les fastes de Byzance.

Le principal objet de discussion dans les deux congrès avait été la continuation de l'expérience gouvernementale. Les démocrates populaires, laissant de côté (en minorité) la thèse de « solitude » de B. Bidault se déclarèrent favorables à la participation au gouvernement, tout en exigeant que la « politique » du gouvernement en matière économique soit basée sur le principe d'une plus égale répartition des ressources et des sacrifices de la nation.

Cette prise de position courageuse révéla une similitude avec la conception économique du Parti Socialiste et rendit uniforme la politique économique du gouvernement. Les catholiques populaires furent poussés dans cette attitude, non seulement par la sincère volonté de défendre la République, menacée par l'instabilité politique, mais aussi par des considérations d'intérêt de parti.

Leur sortie du gouvernement au-

### MARIAGE PRINCIER

## S.A.R. la Princesse Fawzia et Ismail Chérine bey

Le lundi, 28 mars 1949, a été célébré, au Palais de Koubbeh, le mariage de S.A.R. la princesse Fawzia, sœur de S.M. le Roi Farouk Ier, glorieusement régnant, avec S.E. Ismail Chérine bey. Les deux époux descendent de la noble et glorieuse lignée du grand Ibrahim pacha, le Conquérant.

« LA VOIX DE L'ORIENT » présente à S.A.R. la princesse Fawzia et à son noble époux, tous les vœux de bonheur.

### UNION DOUANIÈRE

## FRANCE et ITALIE resserrent leurs liens

par Aldo De Quarto

Au cours de la dernière semaine le monde a connu deux événements en France: la victoire du Gouvernement de la troisième force aux élections cantonales et l'Union économique franco-italienne, dont la portée est de nature à raffermir dans nos consciences la conviction que les deux principaux bastions de la civilisation européenne, l'Italie et la France, sont décidément sur la voie du redressement et travaillent dans un renouveau d'esprit à la création d'une Europe unie et forte.

Ces deux événements, disons-nous, concrétisant les premiers espoirs d'une stabilisation occidentale, redonnent la confiance dans les méthodes démocratiques pour garantir la paix.

L'Union douanière italo-francaise représente un aspect particulier, d'importance primordiale, que nous analyserons à la lumière des conséquences politiques découlant des élections cantonales et de la renouveau définitive de l'Italie dans le concert des nations démocratiques de l'Occident.

Il ne serait pas aisé de saisir, de prime abord, la portée exacte de la victoire du gouvernement français sans s'en référer aux derniers Conseils Nationaux des deux plus importants partis de la coalition gouvernementale: la S.F.I.O. et le M.R.P.

Le principal objet de discussion dans les deux congrès avait été la continuation de l'expérience gouvernementale. Les démocrates populaires, laissant de côté (en minorité) la thèse de « solitude » de B. Bidault se déclarèrent favorables à la participation au gouvernement, tout en exigeant que la « politique » du gouvernement en matière économique soit basée sur le principe d'une plus égale répartition des ressources et des sacrifices de la nation.

Cette prise de position courageuse révéla une similitude avec la conception économique du Parti Socialiste et rendit uniforme la politique économique du gouvernement. Les catholiques populaires furent poussés dans cette attitude, non seulement par la sincère volonté de défendre la République, menacée par l'instabilité politique, mais aussi par des considérations d'intérêt de parti.

Leur sortie du gouvernement au-

rait provoqué la dissolution de l'Assemblée, avec les désastreuses conséquences de nouvelles élections pas très heureuses pour eux. De leur côté les socialistes par une motion votée à l'unanimité, déclarèrent « que la condition essentielle de leur présence au gouvernement, était, une claire et énergique action pour accroître le pouvoir d'achat des classes travaillées ».

Les deux partis, donc, unis aux radicaux « de vieille roche » présentèrent à l'opinion publique un programme commun de justice sociale, avec la tâche d'éviter le glissement des masses populaires vers les extrêmes totalitaires de la gauche communiste et de la droite démagogique. Et le peuple français les seconda. Aujourd'hui, après la victoire relative, mais, toujours victorieuse, le gouvernement est sûr d'avoir derrière lui, l'élite de la classe travaillée, groupée dans « Force Ouvrière ».

La tâche de la troisième force est difficile: déjouer les tactiques d'obstructionnisme à tous les projets législatifs, vaincre dans la lutte pour le pouvoir d'achat des travailleurs, et repousser enfin toute tentative totalitaire contre la IVe République.

En Italie, aussi, a été évitée, aisément, la dernière crise gouvernementale. Ayant obtenu, au Parlement, le vote de confiance pour la politique étrangère, le gouvernement de coalition, groupant les démocrates chrétiens, les socialistes démocrates, les républicains et les libéraux, a conclu avec la France une Union Economique.

Ce n'est pas sans difficulté que l'on a pu parvenir à cette union. Déjà le 13 septembre 1947 les deux gouvernements exprimèrent à Cannes leur respective volonté de parvenir, au plus tôt, à l'Union douanière des deux pays. Et pour cela une commission mixte fut constituée avec la tâche d'étudier le problème dans le cadre du Plan Marshall.

Ainsi les deux Ministres des Affaires Etrangères, Schumann et Sforza, eurent la possibilité de définir le problème qui doit être soumis, avec tous les éléments nécessaires aux respectifs Parlements, afin que l'union devienne une réalité. Dans l'intérêt commun, les deux pays devront nécessairement adopter des modifications quant au système productif, qui liront leur compensation des bénéfices que cette union ne manquera pas d'apporter, par un plus vaste marché d'environ cent millions de consommateurs, avec de plus grandes possibilités de transférer la main-d'œuvre, les moyens de production et les capitaux.

Dans le cadre de l'économie européenne et des avantages du Plan Marshall le but principal de l'Union doit se traduire par un standard de vie plus élevé des deux peuples. En harmonisant les travailleurs des deux pays on parviendra à un plan commun de législation sociale.

Les représentants de la classe travaillée devront organiser leur action pour éliminer le danger qu'une possible tacite entente entre capitalistes français et italiens, ait comme fin, non pas un meilleur développement du potentiel productif, mais la conclusion à l'aide de l'Union douanière, d'accords de monopolarisation au détriment des consommateurs des deux pays.

Les socialistes démocrates souhaitent vivement que cette Union soit le premier pas vers une plus fraternelle compréhension entre les peuples: l'Italie et France aujourd'hui, l'Europe, toute entière, demain!

Aldo DE QUARTO.

N.D.L.R. — A suivre, pour le prochain numéro, « L'Angleterre et l'Union Européenne ».



André Mercier (photo «Bourse Egyptienne»).

ventualité de l'emploi de l'électricité qui sera produite dans quelques années, au barrage d'Assouan, à des fins métallurgiques.

A la suite des destructions énormes du métal ferreux provoquées par les deux dernières grandes guerres, celle de 1914-18 et celle de 1939-45, qui ont sévi sur nos continents, la production mondiale en produits sidérurgiques courants (barres, tôles, fontes) est devenue insuffisante, malgré l'augmentation des moyens de fabrication des grandes nations industrielles (Etats-Unis: 80 à 100 millions de tonnes d'acier par an, Russie: 50 millions) et des nations de population moyenne (Angleterre: 15 millions de tonnes, France: 10 millions).

Chaque pays de quelque importance, s'efforce donc de créer, si les conditions locales le permettent, une industrie sidérurgique lourde. Des pays moins peuplés que l'Egypte et moins favorisés au point de vue des richesses du sol, sont déjà entrés dans cette voie.

Je crois que les Ministres de S.M. le Roi Farouk ont décidé de faire de même, sans vouloir, par là, fabriquer tout ce qui est actuellement importé, ce qui ne serait ni économique, ni judicieux au point de vue des échanges internationaux car un pays ne peut pas vivre complètement sur lui-même; il y a cependant intérêt, au point de vue national et du point de vue social, à entreprendre l'élaboration de produits sidérurgiques d'usage courant: cornières, poutrelles, rails, ronds à béton pour construction, tôles fines et moyennes, fonte de moulage et d'acier, pièces de forge...

### En marge de l'accord avec la Cie. du Canal

## L'application de la Loi sur les Sociétés

Une convention, signée le 7 mars courant, entre le Gouvernement Egyptien et la Compagnie Universelle du Canal Maritime de Suez a mis fin au conflit qui avait surgi au sujet de l'application à cette Compagnie des dispositions de l'art. 5 de la Loi No. 138 de 1947 sur les Sociétés Anonymes.

La Compagnie du Canal avait fait valoir, en effet, indépendamment de très sérieuses considérations d'ordre pratique, que la Loi générale de 1947 ne pouvait pas lui être purement et simplement applicable, non seulement à cause de son caractère international et « universel » mais, plus particulièrement, parce que la proportion à observer entre Egyptiens et Etrangers dans son personnel administratif et ouvrier avait déjà fait l'objet d'une loi spéciale, promulguée en cette même année, pour fixer cette même proportion sur des bases différentes.

De l'accord heureusement intervenu pour concilier les nécessités pratiques avec le régime législatif général nous aurions pas à nous occuper plus particulièrement en ces colonnes, si nous n'y trouvions deux stipulations qui, dépassant les

intérêts particuliers en jeu, affectent indirectement certaines difficultés d'application qui se sont déjà manifestées pour toutes les sociétés au sujet de la Loi de 1947.

En premier lieu, on relève dans la Convention du 7 Mars 1947 — accord donné par le Gouvernement — qui se réserve de faire consacrer cette exception par voie législative — pour le remplacement progressif du personnel étranger au fur et à mesure des vacances seulement.

Ne serait-il pas à la fois opportun, équitable et logique, puisque le Parlement doit être saisi, d'envisager, non point seulement l'octroi à la Compagnie du Canal d'un régime spécial, mais la promulgation d'une disposition générale dans le même sens?

Sans prétendre, remettre en discussion, de la moindre façon, le principe même de l'égyptianisation et le droit légal de priorité au profit des Egyptiens dans toute la mesure d'un large pourcentage, on ne saurait s'abstenir de rappeler les douloureuses conséquences que comporte l'obligation légale pour les sociétés de procéder au remplacement de leur personnel étranger par un nouveau personnel égyptien dans le court délai de trois années qui leur a été imparti à l'art. 5 de la Loi de 1947.

### Conséquences inhumaines

Forcés de justifier chaque année du tiers du pourcentage légal, les sociétés, que leurs ressources budgétaires et la sauvegarde des intérêts de leurs actionnaires empêchent d'engager un personnel en surnombre, se voient actuellement obligées, pour faire place aux nouveaux venus, de licencier de nombreux employés et ouvriers non égyptiens (quoique nés ou résidant en Egypte), de jeter sur le pavé des milliers de familles que la loi même, qui les prive de leur gagne-pain, condamne définitivement au chômage.

Indépendamment de ce qu'a de profondément attristant la généralisation de pareilles mesures, celles-ci créent dans le pays un véritable malaise dont les répercussions affectent toute l'économie nationale. C'est aussi beaucoup moins le principe même que le défaut de souplesse de la Loi de 1947 qui a entraîné la critique naturelle, et les observations faites dans cet ordre d'idées de la promulgation de la nouvelle législation — critique, dont l'application ultérieure n'a pu qu'illustrer la justesse, — paraissant aujourd'hui mieux comprises, puisqu'il vient d'en être légitime-

(Lire la suite en Page 7)

**SOCIÉTÉ ANONYME**  
**MAISON A. BERNARD**

FERS & ACIERS  
FOURNITURES POUR INDUSTRIES  
PRODUITS CHIMIQUES  
12 DEPOTS EN EGYPTE 12

BRUXELLES: 54, Rue du Pépin, Tél. 11.90.08/11.95.07.  
LE CAIRE: 16, Rue Kantar-El-Dekka, Tél. 54597/51393, R.C. 47380.  
ALEXANDRIE: 55, Rue Abou Dardar, Tél. 20628/20696, R.C. 27599.  
MANSOURAH — PORT-SAÏD

**LISEZ**

Bulletin politique, par ANTAR ... 2  
Le monde Arabe, par MOURAKEB  
L'Orient pittoresque — Lettre de Syrie, par EL CHAMI ... 3

Une organisation internationale dont le besoin se faisait sentir, par G. BERTHEY — Les réformes économiques en Egypte (suite de la conférence de M. Khattab bey) — Un peu d'histoire, par A. YALLOUZ

La vie est belle, par E. TERNI ... 5  
Les origines du Théâtre Arabe en Egypte, par le Pr. G. ORVIETO ... 6

Notre chronique financière — Notre nouvelle rubrique sportive, par A. ATTAR ... 7  
Le cinéma ... 8

## PEUT-ON LE DIRE ?

### CONCOURS HIPPIQUE: UN SYMBOLE

On n'a pas fait remarquer, dans la presse, que le concours hippique met aux prises les champions de trois nations seulement, qu'il sera un tournoi chevaleresque tenu à l'Egypte, à la France et à l'Italie. Vraiment, si elle n'a pas été voulue, la conjoncture est merveilleuse et pleine d'enseignement.

Les trois grandes nations méditerranéennes se rencontrent dans une lutte courtoise, les trois seules nations, ou presque, qui, dans un univers matérialiste ont gardé ces traditions de haute civilisation que symbolise, précisément, ce culte de l'animal le plus noble, du cheval! et qui paraissent ridicules ou anachroniques aux yeux des totalitaires ou des Anglo-Saxons.

Je dis que cette rencontre est pleine d'enseignement, spécialement à l'égard de mes compatriotes égyptiens. Je ne voudrais pas, selon la formule, « piétiner les bégonias » et il arrivera un moment où, dans une atmosphère clarifiée et pacifique, on pourra parler sans métaphores et appeler « chat, un chat ». En attendant ce temps béni où

ne seront plus redoutés les ciseaux d'Anastase, je demanderai à nos cavaliers égyptiens s'ils ne se sentent pas en pleine sympathie avec leurs chevaleresques compétiteurs français et italiens. En est-il, même, en d'autres rencontres, avec d'autres gens et qui viennent de l'Est?

Dans ce journal, on l'a, déjà, dit et on le redira: « L'Egypte n'est pas un pays africain, encore moins, asiatique; c'est un pays méditerranéen. » Par notre tempérament, notre caractère, nos vraies traditions, nous sommes, vraiment, des riverains de la Mer sacrée qui vit éclorre toutes les civilisations et qui, encore, peut, au monde, apporter un message de bon sens et de clarté.

Une Union méditerranéenne — à la différence d'autres groupements — ne serait que paix et esprit. Trois élites d'Egypte, de France et d'Italie se rencontrent. Sera-ce ce petit grain dont parlent les paraboles, et qui devient un grand arbre? — Inch Allah!

LE HURON.

# La VOIX de l'ORIENT

Rédaction : 7, Sikket El Fadl, Soliman pacha, Tél. 58771.  
Administrateur du journal : M. D.B. CAZES, Tél. 53784.  
Administration : Association Egypte-Europe.  
Le Caire — 5, Rue Kasr El Nil, Tél. 44965.  
Alexandrie — 59, Avenue Fouad Ier.

IMPRIMERIE FRANÇAISE, 59, Av. Reine Nazli, Tél. 43912, Le Caire.

## BULLETIN POLITIQUE

### La propriété des étrangers

La semaine dernière, nous citions l'opinion d'un ancien ministre des Finances, S.E. Abd el Rahman el Bialy bey qui analysant la crise économique qui sévit à l'heure actuelle et met tous les milieux d'affaires dans le désarroi, y diagnostiquait, avant tout et surtout, une crise de confiance. Depuis des semaines, ici, dans ces colonnes, nous avons mis l'accent sur cet élément d'incertitude et d'insécurité qui paralyse toutes les entreprises et fait se terrer tous les capitaux.

Certes, nous avons, aussi, mis en évidence les courageux efforts — couronnés, d'ailleurs, du plus grand succès — du Cabinet présidé par S.E. Ibrahim Abd el Hadj pacha, pour abattre le terrorisme. Mais, d'un autre côté, il faut encourager tous les éléments sains, au loyalisme éprouvé, et qui ne demandent qu'à s'employer pour la prospérité commune.

Alors, à quoi riment les campagnes de certains journaux qui dénoncent comme un danger national le fait que les étrangers jouissent du droit de propriété. Ces journaux — dont la bonne foi paraît suspecte — savent, cependant, qu'il en est des propriétés étrangères comme de la fameuse peau de Chagrin qui dilate, sans cesse, se rétrécissant. Ils savent que des pionniers étrangers — sociétés ou individus — avaient acheté des étendues de terres en friches et qu'après les avoir mises en culture à grands renforts de capitaux et de labeur, ils les ont vendues aux nationaux. Ils savent que la plupart de nos grands immeubles, dans les villes ont été construits par des entrepreneurs d'origine étrangère, à leurs risques et périls, et que la plupart de ces immeubles sont, aujourd'hui, entre des mains nationales.

Cette énumération pourrait continuer sur beaucoup d'autres plans et montrer combien l'initiative de ceux qui ont adopté l'Egypte pour Patrie a créé des richesses, aujourd'hui, du domaine national.

Avant de dénoncer le danger de la propriété aux mains des étrangers, il faudrait dresser cette statistique qui serait vraiment édifiante et qui montrerait combien la généreuse Egypte a été récompensée d'avoir été accueillante.

Ce concours qui lui a été si utile dans le passé, continue à lui être indispensable dans le présent. Pour faire une « belle manchette », un de nos quotidiens sonnait le tocsin d'alarme en disant que 500.000 feddans de bonne terre sont aux mains des étrangers. Cette statistique, sur laquelle il s'appuie et dont il se gardait bien de donner les détails, est une statistique truquée. La plus grande partie de ces feddans appartient à des sociétés, aujourd'hui égyptiennes, ou des capitaux étrangers collaborent sous une direction, en grande partie, nationale. Quant au reste, à la propriété individuelle, il faut se poser la question d'urgence actualité : « Qui est Egyptien ? Qui est Etranger ? »

Nous savons que l'élite de ce pays a une conception plus saine de l'intérêt national. Au récent Congrès technique international, c'est, précisément, un délégué égyptien qui a fait appel à la collaboration internationale pour le contrôle des eaux du Nil et pour veiller à l'aménagement de l'historique Vallée du fleuve dont les travaux exigent un minimum de dépenses chiffrées à 120 millions de livres.

Tous les chefs responsables — et nous rendons hommage à leur patriotisme éclairé — ne cessent de proclamer la nécessité de la collaboration de tous les éléments du pays qui entraînera la plus féconde collaboration internationale; qu'on en finisse, donc, de toutes ces sollicitations discriminatoires qui ne relèvent pas du souci du bien public mais de manœuvres de diversion.

ANTAR.

### Grand Concert



Dr. H. Hickmann

« Musica-Viva » organise, sous la direction si distinguée du Dr. Hans Hickmann, un grand concert à la Maison de France, 5, Rue el Fadl, le samedi, 2 avril, à 8 h. 30 précises, en hommage aux poètes d'Egypte d'expression française dont les œuvres ont inspiré l'expression vocale et instrumentale.

Ce concert est donné sous les auspices du Centre culturel de l'Ambassade de France et sera honoré par la présidence de S.E. G. Arvengas, Ambassadeur.

### « La part du Sable »

En mars 1947, paraissait au Caire un recueil de textes poétiques et critiques portant le titre : « La Part du Sable ».

Il ne s'agissait pas alors de susciter une nouvelle tendance littéraire mais plutôt, par delà les diversions grossières de l'actualité et la contagion d'un certain snobisme d'avant-garde — le plus misérable de tous ! — de rétablir le courant, de ménager au besoin poétique une aura limpide, un nouveau rendez-vous avec tout ce qui se doit de l'alimenter.

Cette intention vaut d'être reprise et c'est à elle que répondent aujourd'hui les publications de la « Part du Sable ». Une série d'ouvrages d'un caractère poétique non restrictif est dès maintenant en préparation :

1. GEORGES HENEIN *L'Incompatible*
2. EDMOND JABES *La voix d'encre*
3. JEAN GRENIER *Lesique*
4. PHILIPPE SOUPAULT *Chansons*
5. YVES BONNEFOY *Théâtre de Louve*

### MODIFICATION DE LA LOI SUR LA NATIONALITE

Une Commission composée de LL.EE. Mahmoud Hassan pacha, Mohamed Zaki Aly pacha et Moustapha Marei bey, Ministres d'Etat, a été chargée d'étudier un projet de modification de la Loi sur la nationalité égyptienne. Ce projet sera soumis prochainement au Conseil des Ministres avant d'être déposé au Parlement.

### EXPOSITION ARTISTIQUE FRANCO-EGYPTIENNE

Une exposition franco-égyptienne sera organisée à Paris, dans le courant de cette année. Y seront exposées les œuvres d'art franco-égyptiennes du XIXe. siècle.

### L'ETATISATION DE LA BANQUE NATIONALE

S.E. Abdel Hakim El Rifai bey, sous-secrétaire d'Etat au Ministère des Finances, a élaboré une note sur le projet d'étatisation de la « National Bank of Egypt ». Cette note développe la proposition de feu Zakaria Mahrane pacha, les études entreprises par le Ministère des Finances, les avis des experts mondiaux au sujet de l'étatisation et une analyse comparée de la situation en Egypte et à l'étranger. Elle sera distribuée aux membres de la Commission chargée de donner au projet sa forme définitive.

### LA CONVENTION INTERNATIONALE DU BLE

La Russie et l'Argentine ont refusé d'adhérer à la Convention Internationale du blé. Quant à l'Egypte, elle a demandé d'augmenter de 200.000 tonnes sa quote-part annuelle de cette céréale.

### MATERIEL LOURD POUR LES PROJETS D'IRRIGATION

L'Egypte a décidé d'importer d'Allemagne une partie du matériel lourd nécessaire au projet du barrage d'Edfina et autres travaux d'irrigation. La valeur de ce matériel est de trois millions et demi de dollars.

### LA LUTTE CONTRE LES EPIZOOTIES

Le Ministère de l'Agriculture a décidé de se faire représenter à la prochaine session annuelle du Bureau International pour la lutte contre les épidémies, qui se tiendra dans le courant du mois de mai.

### L'EGYPTE A L'EXPOSITION DE CINEMATOGRAPHIE

L'Ambassade de France au Caire a invité la Chambre de Commerce Egyptienne d'Alexandrie à participer au XXe. Congrès International de Cinématographie qui se tiendra au Palais de Versailles à Paris, du 1er au 10 avril.

### LES RELATIONS COMMERCIALES ENTRE L'EGYPTE ET LES PAYS ETRANGERS

La Commission du Commerce Extérieur a pris les décisions suivantes, au cours de sa dernière réunion :

- 1) constituer une mission sous la présidence du sous-secrétaire d'Etat au Ministère du Commerce pour se rendre aux Indes, en vue de la conclusion d'un accord commercial;
- 2) conclure un accord avec le Pakistan, pour l'importation du jute, contre l'exportation du coton et du riz;
- 3) conclure un accord commercial avec la Pologne et renouveler l'accord commercial et monétaire avec la Suisse pour une période de six mois;
- 4) conclure un accord commercial avec la Grande-Bretagne.

### L'EGYPTE A LA SOCIETE INTERNATIONALE DE DROIT PRIVE

Le Ministère des Affaires Etrangères a déposé au Ministère de la Justice une lettre reçue de la Société Internationale pour l'Unification du Droit Privé, demandant au Gouvernement Egyptien d'y adhérer et de nommer ses délégués aux prochaines réunions qui se tiendront à Rome, en juin prochain.

### CONGRES DES DENOMINATIONS HISTORIQUES

La Légation de Belgique au Caire a invité le Gouvernement Egyptien à participer au IIIe. Congrès International des dénominations linguistiques et historiques qui se tiendra à Bruxelles du 15 au 19 juin.

### LES VOYAGES DES EGYPTIENS A L'ETRANGER

Le Bureau des Passeports a reçu ordre du Ministère de l'Intérieur de n'autoriser les voyages des Egyptiens à l'étranger que s'ils présentent un certificat de dispense du service militaire.

### ECHANGE DE VISITES ENTRE UNIVERSITAIRES

Plusieurs universités d'Europe et d'Amérique ont proposé à l'Université Fouad Ier d'organiser un échange de visites entre les universitaires et les corps professoraux, pendant les vacances. Cet usage, en vigueur depuis plusieurs années dans le monde scientifique, contribue à développer les connaissances des étudiants et leur permet de raffermir les liens avec les milieux culturels des différents pays. On croit que le premier échange de visites aura lieu dans le courant de cet été, l'Université Fouad Ier ayant donné son assentiment de principe.

### IIe. CONGRES INTERNATIONAL DES INGENIEURS

Le Congrès International des Ingénieurs a inauguré ses travaux la semaine dernière sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi. Vingt trois Etats y ont été représentés. Au cours de sa session, qui a duré une semaine, le Congrès a examiné le problème des matières premières et les mesures à prendre pour assurer la distribution équitable. En outre, il a abordé le problème des irrigations, du drainage et de la navigation fluviale. Enfin, il a traité la question de l'enseignement technique et son influence sur le relèvement du niveau social dans les différentes parties du monde.

### LA NOUVELLE LOI SUR LA RADIODIFFUSION

Le projet de Loi réglementant la radiodiffusion a été transmis au Conseil d'Etat pour lui donner la forme légale avant de le déposer au Conseil des Ministres et au Parlement.

Nous croyons savoir que ce projet comporte de nouveaux principes quant à la responsabilité de l'Etat et à la composition du Conseil Supérieur de Radiodiffusion.

### A LA COMMISSION DE CONCILIATION A BEYROUTH



Khachaba pacha. — Je voudrais savoir si nous devons commencer par la conciliation entre les gouvernements Arabes ou... entre Arabes et Juifs. (Akher Lahza)

### LA PROPAGANDE POUR L'EGYPTE A L'ETRANGER

Un crédit de L.E. 125.000 a été ouvert au budget du Ministère des Affaires Etrangères en vue de faire face aux frais de propagande pour l'Egypte à l'étranger. C'est le plus important crédit qui ait été voté jusqu'ici, celui des années précédentes n'ayant jamais dépassé L.E. 30.000.

La plus grande partie en sera destinée à l'institution de sept bureaux de presse à Washington, New York, Londres, Paris, Genève, Berne et New Delhi. Une autre partie sera affectée aux dépenses nécessaires par l'invitation de missions de journalistes européens et américains à visiter l'Egypte, à l'instar de la mission suisse qui se trouvait il y a quelques temps parmi nous. Un bulletin de presse sera publié

par le Ministère des Affaires Etrangères en français, en anglais et en espagnol, cette dernière langue étant répandue en Amérique Latine.

Enfin, le Service de la presse au Ministère a été réorganisé. Il comprend une section de propagande, une section de presse et une section d'informations.

### LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

Deux experts étrangers, nommés par le Bureau International d'Hygiène, sont arrivés cette semaine, au Caire, pour élaborer un programme de lutte contre la tuberculose. Ils ont procédé immédiatement à la visite des hôpitaux et sanatoriums au Caire et en Province.

### L'UTILISATION DES EAUX SOUTERRAINES

Parmi les questions abordées par le Congrès International des Ingénieurs, réuni au Caire, se trouve celle de l'utilisation des eaux souterraines pour l'irrigation, surtout pendant la saison de la sécheresse, où les zones assujetties au système des bassins souffrent d'une forte pénurie d'eau. Signalons que la

### LA COMMISSION DE CONCILIATION A BEYROUTH

quantité des eaux souterraines, entre le Sud de la Basse-Egypte et le Nord du Delta atteint cent quarante milliards de mètres cubes, soit le quintuple de la capacité du Réservoir d'Assouan.

### LES EGYPTIENS AU SERVICE DES PUISSANCES ETRANGERS

Un projet de Loi, en voie d'élaboration, interdit aux Egyptiens de travailler au service d'une Puissance étrangère, sans l'autorisation du Gouvernement, qui doit, en outre, être informé de la nature du service à accomplir.

Selon « Akher Lahza » qui rapporte la nouvelle, cette mesure a été adoptée à la suite d'une accusation portée contre un ancien sous-secrétaire d'Etat qui aurait dévoilé des secrets à une Ambassade étrangère.

### A LA COMMISSION DU LIBRE ECHANGE DES INFORMATIONS

Sur la proposition de l'Ordre de la Presse, le Ministère des Affaires Etrangères a nommé le Dr. Mahmoud Azmi et Me. Ibrahim Abdel Kadel El Mazni comme candidats de l'Egypte à la Commission du libre échange des informations à Lake Success.

Rappelons que l'élection de cette commission, composée de quatorze membres, aura lieu le 11 avril prochain et le choix portera sur les candidats qui seront proposés par les Etats membres de l'O.N.U. Pour se rendre compte de l'importance de cette commission, signalons que les Etats-Unis d'Amérique ont posé la candidature de Mme Roosevelt.

### A L'UNION POSTALE UNIVERSELLE

Il a été décidé d'ajouter la langue arabe à la liste des langues officielles de l'Union Postale Universelle.

### LES TOURISTES SE PLAIGNENT DES FONCTIONNAIRES DES DOUANES

A la suite de plaintes reçues de plusieurs touristes au sujet des difficultés administratives aux ports et aux douanes, S.E. Ahmed Rassem bey, Directeur Général du Service du Tourisme a demandé à l'Administration des Douanes de prendre des dispositions efficaces pour mettre un terme à cette situation, préjudiciable au développement du tourisme.

### LES PROCHAINES ELECTIONS PARLEMENTAIRES

S.E. Ahmed Mourtada El Maragui bey, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, a présenté une note au Conseil des Ministres, proposant de fixer au 9 novembre la date des prochaines élections parlementaires. Le ballottage aura lieu le 16 novembre et l'inauguration de la nouvelle législature pourra être célébrée le 19 novembre, conformément à la Constitution.

### LA NOUVELLE LOI SUR LES PENSIONS

La nouvelle Loi sur les pensions a été élaborée et sera soumise prochainement au Conseil d'Etat.

Nous croyons savoir qu'elle comporte des avantages qui n'existaient pas dans l'ancienne.

Ainsi, le droit des héritiers, qui en vertu de la Loi actuelle, est déchu après six mois à défaut de réclamation, ne le sera qu'après un an. D'autre part, l'héritier infirme continuera à recevoir la pension après avoir atteint sa majorité, sauf s'il a un revenu mensuel de L.E. 5 et au-dessus. La fille aura droit à une quote-part de la pension de son défunt père, et le fonctionnaire pourra se faire restituer les prélèvements perçus sur son traitement pour la pension, au cas où il démissionnerait avant l'âge ou la durée de service lui donnant droit à une pension de retraite.

### UN MILLION DE TONNES D'ENGRAIS

Le Ministère des Finances a décidé de commander un million de tonnes d'engrais chimiques, en sus des 75.000 tonnes disponibles et qui suffisent pour la période restante de la saison. Ainsi, le pays pourra se dispenser de toute importation d'engrais pour trois ans. Le prix d'achat est de L.E. 24 par tonne. La moitié sera commandée en Chili, et payée en devises sterling. Quant à l'autre moitié, qui sera obtenue de l'Europe centrale, le prix en sera réglé partie en sterling et partie en d'autres devises. Signalons que le Ministère a été encouragé à prendre cette initiative par les bénéfices réalisés sur les opérations des engrais et dont le montant a dépassé, ces dernières années, un million et demi de livres égyptiennes.

### UNE EXPOSITION D'ART ESPAGNOL AU CAIRE

Le Gouvernement Espagnol a demandé l'autorisation d'organiser une exposition d'art espagnol au Caire. Cette demande est encore à l'étude auprès des autorités égyptiennes compétentes.

### UNIFICATION DE LA MONNAIE DANS LES PAYS ARABES

S.E. le Ministre des Finances étudie actuellement un projet d'unification de la monnaie dans les Etats faisant partie de la Ligue Arabe, dans le but de faciliter les transactions commerciales entre eux.

## L'exposition Hassia - El Khadem

Un hebdomadaire est, presque toujours, en retard pour l'actualité. Il en est ainsi pour la belle exposition qui, au siège de l'Association Egypte-Europe, groupe un ensemble choisi d'oeuvres du jeune peintre Saad El Khadem et de la géniale photographe, Mme Hassia.



Deux têtes d'enfants...

Le talent de Saad El Khadem est éminemment pictural. Ceci n'est pas un pléonasme. Comme beaucoup de ses contemporains, il se préoccupe fort peu du dessin, mais il manie la couleur en virtuose et atteint des effets saisissants.

Quant à Mme Hassia, nous le répétons, elle est géniale dans son art. La semaine dernière, une de nos collaboratrices l'a qualifiée de « psychanalyste de l'enfance », le terme est beaucoup trop restreint dans son exactitude.

Ceci nous amène à une réflexion qui n'a été faite par aucun observateur. Mme Hassia a la sérénité d'une âme paléenne et appartient à la grande tradition classique qui naquit le jour où la Beauté — Aphrodite — sortit de l'onde amère, tordant sa chevelure, dans sa splendide nudité ; premier modèle de tous les arts plastiques.

LL.EE. Néguib Iskandar pacha, ministre de l'Hygiène Publique et Sadek Fahmy bey, président de l'Assoc. Egypte-Europe avaient bien voulu honorer de leur présence, le vernissage de cette double exposition.

...deux sourires, deux photos signées HASSIA

## L'enseignement des langues

La tendance vers l'enseignement des langues s'accroît de plus en plus, en raison de la renaissance économique du pays. On a demandé l'avis de quatre éminents économistes sur cet important problème. S.E. Hussein Fahmy bey, ministre des Finances a recommandé de ne pas se limiter à deux langues étrangères, mais d'en enseigner le plus grand nombre possible. Car rien ne nous aide à faire régner l'entente entre les peuples que la connaissance de leurs langues réciproques.

De son côté, S.E. Hafez Afifi pacha a remarqué que la part réservée à l'enseignement des langues étrangères est insuffisante. Notre nationalisme doit être bien placé et ne saurait nous empêcher de commencer l'enseignement de plusieurs langues étrangères, dès la première année primaire, pour être continué aux cycles secondaire et supérieur. Dans ce dernier cycle, il n'y a aucune honte à confier l'enseignement de certaines matières à des professeurs étrangers, qui utili-

seraient leurs propres langues, mieux adaptées aux besoins scientifiques que la nôtre.

Car nous ne disposons pas encore de références suffisantes en arabe. Les U.S.A. comptent dans leur corps universitaire plus de 20 pour cent de professeurs étrangers de réputation mondiale.

D'autre part, S.E. Mahmoud Fahmy pacha considère que l'Egypte, pays méditerranéen, doit développer l'enseignement des langues, afin de contribuer à la bonne entente avec ses voisins, de comprendre leur civilisation et de s'emparer de leur culture.

Enfin, S.E. Ahmed Abboud pacha, qui a fait ses premières études en anglais, a cru nécessaire d'apprendre le français, dans la maturité de l'âge. Ceci, dit-il, est une preuve démontrant que la connaissance de plusieurs langues est une condition pour réussir dans la vie. Voilà pourquoi, conclut-il, nos programmes devraient comporter leur enseignement dans tous les cycles d'études.

## EWART MEMORIAL HALL (AMERICAN UNIVERSITY)

10, Sh. Sultan Hussein — Le Caire  
Le Jeudi 7 Avril 1949 à 9,15 p.m.

## L'Association Egypte-Europe ORGANISE

## Un Grand Concert de Gala ANGELICA TUCCARI

(soprano)  
Le programme comprend des morceaux de : HAYDN, MOZART, ROSSINI, DONIZZETTI, DE FALLA, RAVEL, ETC.

Location chez PAPA ZIAN, 9, Rue Adly Pacha et à l'Association Egypte-Europe, 5, Rue Kasr El Nil.

# d'un rôle à l'autre

## LE MONDE ARABE

### DE BEYROUTH A BAGHDAD

#### TOUR D'HORIZON

##### Beyrouth : Le Cabinet maintient son unité

Au cours de cette semaine, a été résolue, dans de bonnes conditions, semble-t-il, une crise politique depuis quelque temps latente et qui a eu, pour aboutissement, la démission du Ministre des Affaires Etrangères, Hamid Frangé, à la suite d'une campagne de presse insidieuse, contre la politique étrangère du Cabinet. Cette démission, non seulement, n'a pas été acceptée, mais le Premier Libanais a cru devoir préciser que la politique suivie par M. Frangé est la politique sanctionnée par le Cabinet.

Dans cette crise relevons que les Libanais nationalistes du groupe modéré ont agi avec un grand sens politique et une perception exacte des intérêts supérieurs du Liban, que le gouvernement de Riad bey El Solh ne cesse de poursuivre depuis son accession au pouvoir, et dont, en aucune circonstance, ils ne sont disposés à entraver la marche.

Mais, les nationalistes du groupe extrémiste font la sourde oreille et s'acharnent à poursuivre leur campagne insidieuse contre la politique étrangère du Cabinet.

Pour mettre fin à cette agitation partisane, Riad bey El Solh a dans une allocution prononcée devant la Chambre, mis les choses au point. Soulignant le rôle moral et social de la presse, il a lancé un appel aux journalistes pour qu'ils aident à maintenir l'unité libanaise et à éviter la division entre ceux qui veulent la paix et l'ordre.

Parlant ensuite des alliances, il déclara que le Liban n'a pas le droit de demeurer désarmé, alors que les autres s'arment. Le Liban, fidèle à sa politique traditionnelle, n'a signé et ne signera que des pactes exclusivement défensifs, des pactes conclus suivant les principes édictés dans le cadre prévu par la Charte de l'O.N.U.

##### Damas : les négociations Syro-Israéliennes

On observe une recrudescence d'effervescence à la suite de l'approche des négociations de l'armistice.

L'opinion publique suit attentivement le débat sur les deux questions épineuses: le retour des émigrés en Palestine et le statut de Jérusalem.

M. Khaled bey Al Azm, président du Conseil de Syrie, se trouve à Beyrouth. Il a eu un entretien préliminaire avec le général Riley, chef des observateurs des Nations-Unies, en présence d'un représentant du Médiateur, Dr. Bunche.

Les conversations se poursuivront durant cette semaine, et les milieux informés laissent entendre que les négociations officielles commenceront le 2 Avril.

La demande Syrienne tendant à ce que les négociations ne se déroulent pas à Rhodes recevrait satisfaction.

D'autre part, selon le journal « Al Nasr », les Sionistes auraient renoncé à réclamer l'évacuation de Mishmar Hajarden, le sort de cette région comme celui des autres régions de Palestine restant lié à la solution définitive du problème palestinien.

D'autre part, le Parlement Syrien a tenu, mardi soir, une séance secrète, au cours de laquelle le premier ministre a déclaré aux représentants de la Nation que le gouvernement Syrien avait accepté d'entamer des négociations de caractère militaire pour un armistice avec Israël, à la suite de la visite faite à Damas par le général Riley et M. Henri Vigier.

##### Bagdad : Relations égypto-irakiennes

L'opinion publique à Bagdad est très montée contre la presse d'un pays arabe, membre de la Ligue Arabe, qui, prenant prétexte de l'absence des délégués irakiens à la deuxième session de la Ligue, allègue que le gouvernement irakien a des vues différentes sur le pacte arabe.

Noumi el Saïd pacha, président du Conseil, a déclaré, au Parlement, qu'il n'y a eu aucun désaccord entre l'Irak et l'Egypte; par ailleurs, le gouvernement irakien maintiendra la coopération entre tous les pays arabes.

Le chef du gouvernement a tenu à souligner que les informations au sujet d'un désaccord entre l'Irak et l'Egypte sont complètement fausses. Il a ajouté: « En ce qui concerne la coopération parmi les gouvernements arabes, je déclare que c'est là le but principal que le gouvernement irakien a recherché et continuera à rechercher ».

D'autre part, le Dr. Fadel El Jammali bey, ministre des Affaires Etrangères, a déclaré au cours d'une conférence de presse: « L'Irak tient fermement à la Ligue Arabe et souhaite la coopération parmi tous les pays arabes ».

##### La Grande Syrie

M. Abdel Geïll el Rasmî, chargé d'Affaires de la Légation d'Irak au Caire, a été chargé d'entretenir Abdel Rahman Azzam pacha, secrétaire général de la Ligue Arabe, pour discuter le projet de la Grande Syrie et les nouvelles qui avaient été publiées à ce sujet. D'après une information de presse venant de Bagdad, M. El Rasmî a souligné que

L'Irak respectera toujours, l'indépendance de chaque pays arabe.

Enfin, pour souligner sa politique d'union arabe dans le cadre des décisions prises par la Ligue Arabe, le gouvernement irakien annonce sa décision par une note adressée au Ministère des Affaires Etrangères de Syrie, l'informant de l'annulation de l'accord conclu avec la Compagnie hollandaise d'aviation K.L.M. L'enquête menée, dit cette note, ayant prouvé que les appareils de cette Compagnie sont utilisés pour ravitailler les troupes hollandaises en Indonésie.

##### Transjordanie

Il a été officiellement annoncé qu'à Rhodes un accord complet a été réalisé entre les Israéliens et les Transjordaniens au sujet d'une ligne d'armistice pour le secteur de Jérusalem.

## L'Orient pittoresque

### L'Inde, pays aux langues multiples

Un des problèmes dont l'Inde souffre depuis la déclaration de son indépendance, est la difficulté d'établir une langue commune pour ses 400 millions d'habitants. Sur cette population fabuleuse, le dixième à peine sait lire et écrire. Quant au reste des Indiens, ils parlent des dialectes si différents, qu'il leur est difficile de se comprendre ou de s'entendre.

Ainsi, dans les cinémas, la surimpression des titres est faite en langue hindoue, mais en caractères latins. De même, les enseignes dans les gares et les affiches sont toujours trilingues: anglais, hindou écrit en caractères européens et la langue locale de la région.

Aux Tribunaux, les magistrats sont embarrassés d'avoir à examiner des pièces rédigées en quatre ou cinq langues: quant à la traduction, elle n'est jamais fidèle, ce qui rend les erreurs judiciaires assez fréquentes.

On envisage aujourd'hui l'unification des langues, pour permettre au pays de se développer commercialement, culturellement et administrativement. La tâche n'est guère malaisée, puisque la majorité écrasante des Indiens ignore toutes les langues. Il semble d'ailleurs que les caractères latins, par leur simplicité et leur souplesse sont les plus appropriés à la diffusion de l'enseignement aux Indes.

L'expérience n'est pas nouvelle. On se souvient, en effet, que vers 1927, Kemal Ataturk adopta les caractères latins pour écrire la langue turque, au lieu des caractères arabes, ce qui facilita à la Turquie son rapprochement du Monde Occidental.

### Régime corporatif en Orient

L'Histoire des pays de l'Orient Arabe nous donne d'intéressants renseignements sur le régime corporatif, qui y régnait au Moyen-Age et qui subsista jusqu'au siècle dernier.

Chaque corporation portait le nom du métier qu'elle exerçait et occupait un quartier spécial. Ses membres avaient des us et coutumes auxquels nul ne pouvait déroger. Le chef de la corporation veillait aux intérêts des siens et les représentait devant les autorités officielles. C'était aussi l'arbitre en cas de différend avec ces dernières et l'agent d'exécution de ses règlements et gouvernements. Ce chef, portait le titre de « Cheikh » suivi du nom du métier dont il présidait la corporation: « Cheikh El Naggarine » (Chef des menuisiers), « Cheikh El Haddadine » (Chef des Forgerons), etc... Il avait des adjoints, appelés « Nakibs » chargés de percevoir les impôts dus au Trésor par les artisans.

Tout jeune garçon qui voulait s'initier à un métier, devait passer une période d'apprentissage sous la direction d'un maître reconnu, (Moalleim). Si après avoir terminé son stage il désirait travailler dans un atelier, son maître et des membres de la corporation l'accompagnaient chez le « Cheikh ». Après la lecture de la « Fatiha » (premier chapitre du Coran), le maître déclarait que son apprenti, ayant bien approfondi ses connaissances artisanales, voulait s'établir pour son compte ou travailler dans un autre atelier. S'approchant du récipiendaire, le Cheikh lui faisait porter une ceinture spéciale et le déclarait maître, prenant à témoin toute l'assistance. En signe de reconnaissance, le nouveau « maître » invitait le Cheikh et ses collègues à un banquet.

Aucun apprenti ne pouvait quitter un atelier en cours d'études sans l'assentiment du Cheikh, qui intervenait pour trancher le différend avec le maître, ou conduisait immédiatement l'apprenti à un autre atelier, pour y achever son apprentissage.

### Présence d'esprit

Trois sages, venus des Indes, parcouraient les pays d'Orient. Chaque fois qu'ils arrivaient à une Capitale, les savants se réunissaient autour d'eux pour discuter des su-

Aucun détail n'a été donné, ici, mais on dit qu'une carte portant toutes les lignes du projet d'armistice a été soumise à Amman.

D'après les cercles informés, les lignes portées sur cette carte diffèrent de celles désirées par les Transjordaniens. Il n'a pas été précisé si l'on demanderait à Amman l'approbation de toute la carte ou d'un des points en litige.

Ces mêmes cercles affirment également que l'accord entre la Transjordanie et l'Irak s'est réalisé. D'après cet accord les troupes transjordaniennes relèveraient les troupes irakiennes dans le secteur connu sous le nom de triangle Toul-Karam, Djanin, Naplouse.

Le gouvernement britannique vient d'accorder un prêt de 10 millions de livres à la Transjordanie, sans qu'on ait spécifié les raisons de cette générosité.

MOURAKEB.

jets philosophiques, géographiques et cosmographiques.

A Hamazan, centre de la culture persane au Moyen-Age, le Sultan les accueillit avec tous les égards dus à leur rang dans le monde du savoir. Selon l'usage, il invita à une réception les dignitaires de la Cour, et, avec eux, Goha, philosophe plein d'esprit et d'humour.

Goha arriva, à dos d'âne. Au vestibule du Palais, les trois sages occupaient la place d'honneur. Le Sultan, voulant embarrasser Goha, dit à ses hôtes: « Voici le grand savant de mon Empire. Questionnez-le ».

« Où est le centre du monde ? » demanda le premier ?

« Ici, répondit Goha », en indiquant avec son bâton un point entre les deux sabots de son âne.

« En avez-vous la preuve ? » s'exclamèrent les sages.

« Si vous ne me croyez pas, mesurez ».

« Quel est le nombre des étoiles ? » questionna le deuxième hôte.

« Autant que les cheveux de mon âne », répartit Goha.

« Démontrez-le », s'écrièrent-ils.

« A votre aise; comptez les étoiles puis comptez les cheveux de mon âne et vous verrez que j'ai raison ».

Et le troisième demanda :

« Pourriez-vous me dire quel est le nombre des poils de ma barbe ? »

« Autant que les poils de la queue de mon âne », répondit Goha.

« Comment le savez-vous ? » lui dit-il.

« C'est très simple : tirez un à un les poils de votre barbe et ceux de la queue de mon âne. Vous constaterez sans peine que leur nombre est égal ». En cas contraire, je vous donnerai raison.

Cette présence d'esprit égaya les trois sages, et le Sultan, émerveillé, accorda à Goha une généreuse récompense.

## Un nouvel organisme

Le groupe des Huit de l'O.E.C.E. récemment constitué a tenu à Paris une importante réunion d'où sont sorties un certain nombre de recommandations à l'intention des membres de l'organisation. C'est la première fois qu'un organe de l'O.E.C.E. se hasarde à prescrire des mesures. Cet organe n'étant d'ailleurs que consultatif, l'application de ses recommandations est naturellement laissée à la discrétion des intéressés. Néanmoins, l'approbation morale donnée par M. Harriman, ambassadeur de l'E.C.A. en Europe, au rapport du groupe consultatif, lui confère une certaine autorité, d'autant que le rapport a été légèrement modifié pour tenir compte de ses suggestions.

Le rapport comporte 8 propositions :

1) chaque pays membre sera tenu de fournir, au plus tard le 1er mai 1949, un rapport sur sa situation financière intérieure, qui sera discuté par le Comité exécutif de l'organisation ;

2) chaque pays membre soumettra à l'organisation un rapport sur les mesures qu'il prend pour développer ses exportations, en particulier vers la zone dollar. Un examen de la situation des recettes d'exportation de chaque pays sera fait par le Comité exécutif ;

3) cette proposition prescrit la réduction des importations en provenance de la zone dollar et la création de nouvelles sources d'approvisionnement dans les pays participants ou leurs territoires d'outre-mer ;

4) les pays membres devraient faire connaître à l'organisation les mesures appliquées en vue de corriger le déséquilibre de leurs échanges et de développer leur commerce avec les autres participants ;

5 et 6) ces propositions ont trait aux investissements et à la moder-

## LETTRE DE SYRIE

### Economie et Réformes

(De notre correspondant particulier)

Damas, le 25 Mars 1949.

Le Gouvernement de Syrie a pris la décision de réduire le nombre des fonctionnaires de l'Etat. Voilà ce qui s'appelle de la simplification, et aussi de l'économie.

Non seulement cet acte est conforme à la Constitution, mais il l'est, aussi, au bon sens, et, donc, aux intérêts de l'Etat.

Il était presque ridicule de voir quel appareil compliqué formait le Gouvernement au lendemain de la Constitution.

On eût pu croire que le seul effet de cette Constitution avait quadruplé la population de la Syrie.

Le public, désorienté par le trop grand nombre de fonctionnaires en place, dont certains ignoraient jusqu'au dernier moment ce qu'ils avaient à faire, avait une tendance naturelle à rendre le gouvernement responsable d'une telle pléthore. La réaction dans la voie du bon sens prouve, au contraire, qu'elle n'est un obstacle à aucun progrès et ce progrès ne serait que de façade si le jeune Etat ne se préoccupait de poursuivre la réforme en profondeur.

Moins il y aura de détenteurs d'une parcelle de la puissance publique, plus clair on verra dans la machine administrative et plus nettement se découvriront les responsabilités. Qu'on procède par la suite à une sélection plus serrée des titulaires d'emplois, cela se conçoit et l'opinion publique le désire vivement. Elle applaudira même à des augmentations d'avantages pécuniaires si, à ce prix, on se procure des compétences plus affirmées.

#### Les compressions nécessaires

On a lu avec sympathie les interviews qu'a donné à ce sujet Khaled bey El Azm, président du Conseil de l'Etat de Syrie. On est obligé d'être de son avis. Sa conception de l'intérêt général est saine et il est désirable à tous égards, qu'il réalise le programme qu'il s'est tracé. Son dessein est surtout de débarrasser l'Etat Syrien de tout ce qui est superflus jusqu'à une charge d'ordre comptable. Il a compris qu'un pays, en somme pauvre, devait avoir un train de vie modeste, proportionné à ses possibilités.

Il est question de procéder à une réorganisation des districts, toujours, dans le sens de la simplification. La tâche est sans doute délicate et commande que la mesure soit basée sur les nécessités d'ordre à la fois géographique et démographique. Si l'on parvient en les rarefiant, à soustraire les fonctionnaires aux influences locales, à les rendre plus mobiles et à faire en sorte que leur sens du devoir s'en trouve renforcé, il n'est pas douteux que l'on pourra, en très peu de temps, enregistrer les bons effets de cette heureuse politique.

#### Le programme économique

Si les rumeurs qui nous parviennent sont fondées, Khaled bey El Azm met au premier plan de ses préoccupations la réalisation d'un programme économique concret.

Non seulement il est désireux d'intensifier les productions locales, mais il ne perd de vue aucun des éléments générateurs de richesse, tels que l'entretien du réseau routier, l'amélioration des échanges par les frontières, les encouragements à donner à la production, le développement du crédit si indispensable à l'agriculture, qu'il lui vienne d'institutions bancaires ou autres. Il faut avant tout que le petit possédant, l'agriculteur modeste ou moyen puissent trouver à emprunter à des taux non usuraires, l'argent qui leur est nécessaire pour l'amélioration et le remplacement de leur outillage, de leurs bêtes de travail, de leurs semences, etc... En un mot, des établissements de prêts agricoles soit sur récolte, soit sur propriétés rurales ou urbaines, avec bien entendu, pour le prêteur des garanties correspondantes prévues par la législation ou les règlements locaux.

« Gilda » a déclaré ses couleurs. Après avoir fait courir les humains, Rita Hayworth va faire galoper les chevaux.

C'est son nouveau dada. La nouvelle a éclaté comme une bombe et les milieux hippiques français sont en ébullition. Car c'est en femme que la vedette entend voir triompher son écurie.

Uu juge à l'arrivée, apprenant que la néo-turiste avait choisi une casaque vert et rouge, tout comme son mari, le prince Ali Khan, et son beau-père, l'Agâ Khan, tremble en pensant que les représentants de la famille pourraient se trouver à la lutte et qu'il lui faudrait troquer son appareil de prise de vues pour un Rouxcolou.

Les employés aux entrées, qui n'ignorent pas que les minidettes raffolent des artistes et lâcheraient tout, même leurs amoureux, pour en contempler une de près, se voient déjà submergés par des bandes joyeuses qui auraient délaissé guinguettes et bosquets, au bénéfice des ombres du pesage du Bois de Boulogne.

Et puis, la belle actrice ne risque-t-elle pas de jeter le trouble dans les coeurs, quand elle rendra visite à sa cavalerie ? Les lads et les jockeys sont, pour la plupart, de tout jeunes gens et la présence de celle dont ils rêvent pourraient bien amener un déséquilibre dans la répartition des picotins, déséquilibre certainement bénéfique pour les

courseurs de la belle princesse, mais s'inscrivant en faux contre le principe de l'égalité dans le sport.

Pour peu que les pouliches de Rita aient autant de sex appeal que leur patronne, les courses ouvertes aux représentants des deux sexes pourraient bien être faussées. Le cas s'est vu déjà. Il nous souvient d'un grand champion; jusqu'alors imbattu, qui, lors d'un Grand Prix de l'Arc de Triomphe, refusa obstinément de passer devant les trois pouliches qui le précédaient aux abords du poteau.

Celui-là, il est vrai, s'appelait Brantôme et son nom seul devait laisser prévoir qu'il sombrerait dans la galanterie !...

« Gilda », une fois de plus, est synonyme de cataclysme, exactement comme à Hiroshima !...

Seuls, les éleveurs et les entraîneurs conservent leur optimisme. Ils espèrent avoir la clientèle de Rita.

7) cette proposition a trait à la répartition de la main-d'oeuvre ;

8) la dernière proposition demande aux pays membres d'adresser un rapport annuel à l'organisation sur les progrès accomplis. Un comité industriel consultatif composé de représentants des organisations patronales sera adjoint à l'O.E.C.E. et y prendra place à côté du Comité consultatif des syndicats ouvriers déjà reconnu par l'organisation.

5 et 6) ces propositions ont trait aux investissements et à la moder-

tion, l'amélioration des échanges par les frontières, les encouragements à donner à la production, le développement du crédit si indispensable à l'agriculture, qu'il lui vienne d'institutions bancaires ou autres. Il faut avant tout que le petit possédant, l'agriculteur modeste ou moyen puissent trouver à emprunter à des taux non usuraires, l'argent qui leur est nécessaire pour l'amélioration et le remplacement de leur outillage, de leurs bêtes de travail, de leurs semences, etc... En un mot, des établissements de prêts agricoles soit sur récolte, soit sur propriétés rurales ou urbaines, avec bien entendu, pour le prêteur des garanties correspondantes prévues par la législation ou les règlements locaux.

« Gilda » a déclaré ses couleurs. Après avoir fait courir les humains, Rita Hayworth va faire galoper les chevaux.

C'est son nouveau dada. La nouvelle a éclaté comme une bombe et les milieux hippiques français sont en ébullition. Car c'est en femme que la vedette entend voir triompher son écurie.

Uu juge à l'arrivée, apprenant que la néo-turiste avait choisi une casaque vert et rouge, tout comme son mari, le prince Ali Khan, et son beau-père, l'Agâ Khan, tremble en pensant que les représentants de la famille pourraient se trouver à la lutte et qu'il lui faudrait troquer son appareil de prise de vues pour un Rouxcolou.

Les employés aux entrées, qui n'ignorent pas que les minidettes raffolent des artistes et lâcheraient tout, même leurs amoureux, pour en contempler une de près, se voient déjà submergés par des bandes joyeuses qui auraient délaissé guinguettes et bosquets, au bénéfice des ombres du pesage du Bois de Boulogne.

## Nouvelles et Potins

### INTERNATIONAUX

#### 24 HEURES DE LA VIE DE PIE XII

Le Pape occupe un modeste logement de deux pièces au troisième étage du Vatican : une chambre à coucher et un studio. Pas de salle de bain. Hiver comme été, il se lève à six heures, s'adonne à quelques brefs soins de toilette et dit la messe, assisté d'un camérier secret.

Une tasse de café noir et une tranche de pain grillé constituent son premier déjeuner. Sitôt après, lecture des éditions matinales des journaux romains et, à 9 heures précises, début des audiences du jour dans les fastueux salons d'apparat du premier étage.

A 13 h. 30 : déjeuner. Le pape mange seul. A de rares occasions, son médecin ou un proche parent partage ses agapes toujours frugales : un potage et un poisson flanqué de quelques légumes bouillis. Après le repas, le souverain pontifice se replonge dans ses lectures. Mais, cette fois, il s'agit de la presse internationale et des quotidiens de l'Italie du Nord et du Sud. A 16 heures, quelle que soit la température, promenade dans les jardins de Saint-Pierre. Le pape médite, le long des bosquets. De 17 heures à 20 heures, il travaille.

A 20 heures, dîner : un consommé froid, une grillade, pas de dessert. Puis, c'est la réunion de la « famille » pontificale : les camériers secrets, les prélati de la « chambre » et la religieuse-gouvernante. On dit le rosaire.

21 heures : Pie XII regagne son studio au troisième étage, dépouille la presse du soir et s'attarde à la lecture de l'« Osservatore Romano ». A 23 heures : écoute de la radio. Notes brèves sur la journée. Préparation d'une réplique à Togliatti ou d'un mandement aux chrétiens progressistes, tout en suçant les pastilles que la fragilité de sa gorge le contraint à absorber.

Prière à genoux sur le sol, face à la croix de bois noir. Quelquefois, à 2 heures, 3 heures et même 4 heures du matin, des passants aperçoivent, de la place Saint-Pierre, une lumière au troisième étage du palais. Le pape, veille. A quel moment se couche-t-il ?

Nul ne sait l'heure...

#### LE VOISIN : TOGLIATTI

Le chef communiste habite un splendide appartement dans l'immeuble acquis par le parti (pour

quelques centaines de milliers de dollars), via Botteghe-Oscure, à Rome.

Avant l'attentat, Togliatti logeait dans le quartier « Principe di Savoia ». Il s'était installé dans l'appartement (et les meubles) d'une sommité fasciste brusquement disparue : Federzoni.

L'agression dont il fut victime l'oblige maintenant à la prudence. Après sa journée de travail, tout entière passée dans le somptueux palais marxiste, il ne sort plus que pour une courte promenade. Personne ne l'accompagne. Mais, à distance, trois ombres le suivent. L'itinéraire est toujours le même : via Sistina et place Navone. L'architecture et l'animation de ce coin de la capitale le fascinent. Il flâne devant les vitrines illuminées. Mais dans ces mêmes vitrines, le reflet massue de ses anges gardiens a été fait de le rappeler à la réalité.

Il rentre via Botteghe-Oscure, où il va passer la soirée en tête à tête avec son épouse. Morne perspective ! Mme Togliatti n'est autre que la sénatrice Rita Montagnana, forte femme au profil sévère, au verbe sec.

Aldo, leur fils, ne vient pas souvent leur tenir compagnie. Il reste à Turin. Aussi, après le dîner, le temps s'écoule-t-il lentement. Togliatti lit, fume camel sur camel en rêvant de l'argument-massue qui pourrait abattre la puissance pontificale et il regrette l'époque où il lui était loisible de sortir sans escorte pour aller lamper une carafe de frascati en compagnie d'artistes et de journalistes.

Les coups de revolver de l'étudiant ne l'ont pas blessé de façon mortelle. Mais ils ont tué en lui ce qui restait d'homme libre.

## Le Président TRUMAN scandalise l'Amérique en parlant des S.O.B.

M. Truman, l'autre jour, a mis tous les journaux des U.S.A. dans l'embarras en affirmant avec force, dans une allocution publique, qu'il saurait se défendre contre les fils de chienne (son of a bitch) qui, dans les journaux ou à la radio, s'efforcent de salir les personnes de son entourage.

Les feuilles dévouées au président ont applaudi à la vigueur du propos, mais n'ont pas osé imprimer le mot. Ils l'ont remplacé dans leurs manchettes par les initiales S.O.B. inédites encore, mais évidemment promises à une rapide fortune. Les adversaires de M. Truman ont poussé les hauts cris en demandant ce que c'était que ce président « dont les paroles publiques ne pouvaient même pas être répétées devant les enfants ». Des pères de famille « indignés » ont protesté et les vieilles filles méthodistes se sont voilées la face.

Un seul homme n'a, jusqu'à présent, pas réagi : le journaliste Drew Pearson, justement le chroniqueur plus spécialement visé par le président Truman, qui ne lui a pas pardonné ses attaques personnelles contre Mme et Mlle Truman.

Le silence de Drew Pearson semblerait prouver que M. Truman a eu raison de parler nettement de son of a bitch et qu'il est des cas, aux Etats-Unis comme en France, où il est indispensable d'appeler un chat un chat.

## Le nouveau dada de RITA HAYWORTH est une Ecurie

« Gilda » a déclaré ses couleurs. Après avoir fait courir les humains, Rita Hayworth va faire galoper les chevaux.

C'est son nouveau dada. La nouvelle a éclaté comme une bombe et les milieux hippiques français sont en ébullition. Car c'est en femme que la vedette entend voir triompher son écurie.

Uu juge à l'arrivée, apprenant que la néo-turiste avait choisi une casaque vert et rouge, tout comme son mari, le prince Ali Khan, et son beau-père, l'Agâ Khan, tremble en pensant que les représentants de la famille pourraient se trouver à la lutte et qu'il lui faudrait troquer son appareil de prise de vues pour un Rouxcolou.

Les employés aux entrées, qui n'ignorent pas que les minidettes raffolent des artistes et lâcheraient tout, même leurs amoureux, pour en contempler une de près, se voient déjà submergés par des bandes joyeuses qui auraient délaissé guinguettes et bosquets, au bénéfice des ombres du pesage du Bois de Boulogne.

Et puis, la belle actrice ne risque-t-elle pas de jeter le trouble dans les coeurs, quand elle rendra visite à sa cavalerie ? Les lads et les jockeys sont, pour la plupart, de tout jeunes gens et la présence de celle dont ils rêvent pourraient bien amener un déséquilibre dans la répartition des picotins, déséquilibre certainement bénéfique pour les

courseurs de la belle princesse, mais s'inscrivant en faux contre le principe de l'égalité dans le sport.

Pour peu que les pouliches de Rita aient autant de sex appeal que leur patronne, les courses ouvertes aux représentants des deux sexes pourraient bien être faussées. Le cas s'est vu déjà. Il nous souvient d'un grand champion; jusqu'alors imbattu, qui, lors d'un Grand Prix de l'Arc de Triomphe, refusa obstinément de passer devant les trois pouliches qui le précédaient aux abords du poteau.

Celui-là, il est vrai, s'appelait Brantôme et son nom seul devait laisser prévoir qu'il sombrerait dans la galanterie !...

« Gilda », une fois de plus, est synonyme de cataclysme, exactement comme à Hiroshima !...

Seuls, les éleveurs et les entraîneurs conservent leur optimisme. Ils espèrent avoir la clientèle de Rita.



EMPLOYEZ  
**Phytoline**  
BEURRE VEGETAL  
POUR CUIRE FRIRE ROTIR  
C'est un produit Kafzayat

— Consentez-vous à prendre mademoiselle pour épouse ?

— Entre nous, qu'est-ce que vous en pensez ?

# L'ÉLÉGANCE

## Les petites robes

Les petites robes constituent l'une des principales pièces de la panoplie vestimentaire d'une femme, et aussi l'une des plus infiniment et des plus aimées. Elles habitent les réunions de deux ou trois bonnes amies, les bridges d'où sont exclues les vieilles dames ergoteuses, les joueurs pon-

joursées sportives. Pour les réunions « autour d'une tasse de thé », Morzance a réalisé un modèle de fin lingeage noir, entièrement travaillé de plis; la petite ceinture de même matière accompagne l'empieusement arrondi par son mouvement plongeant dans le dos.

Corsage maulant la taille et le buste, encerclant la base du cou d'un petit col, poches très décolées sur les hanches, fermeture dans le dos telles sont les caractéristiques principales de toutes les robes de Madeleine Colbet, dont l'une souligne la vogue croissante des boutons et des boutonnières, et l'autre reflète ce mouvement très seyant de la jupe, droite devant, qui laisse fuser dans le dos une ampleur en plein biais. Le drap amazone de la première destine celle-ci à des évolutions diurnes. Le taffetas à pois satinés ton sur ton de la seconde prendra, au contraire, toute sa valeur sous la lumière blonde des lustres.

C'est dire qu'avec cette simplicité plus ou moins stricte, mais toujours avenante, la petite robe sait toujours s'adapter à tous les moments d'une vie entre amis.



tiffants et intraitables. Et ce sont elles encore qui font partie de tous les week-end, de toutes les randonnées pédestres, routières ou ferroviaires.

André Ledoux, spécialiste du sport, a réalisé ce modèle de drap beige avec la sobriété et la fantaisie qui lui sont coutumières. La sobriété y est représentée par la simplicité de cette jupe dont l'ampleur, discrète, se cache dans un pli creux au milieu du devant et du dos. Le corsage kimono enserre la naissance du cou d'un petit col pointu. Mais la fantaisie affleure partout dans cette robe pratique : les pans de la régale écossoise sont fixés sur le corsage par quatre boutons, et ce même écossois se retrouve à la doublure des poignets.

La trouvaille de Michelle Lambert — les incrustations de tricot exécuté avec le fil même du tissu qui a servi à faire la robe — est sujette à mille variations : tantôt une petite bande de côtes aminci à la taille, tantôt un empiement arrondi moule le haut du corsage. Le modèle que nous vous présentons est une nouvelle variante de cette ingénieuse technique : le devant du corsage est constitué par quatre panneaux de tricot, disposés de telle sorte que les côtes forment une série de losanges concentriques, dont l'aspect géométrique est atténué par un col ouvert. Les poignets, faits aussi de côtes alliant le maximum d'adhérence, à l'avantage de ne comporter ni fermeture éclair, ni boutonnière.

La petite robe n'est pas seulement la précieuse auxiliaire des

## ETRE A LA MODE

Etre à la mode, ce n'est pas seulement avoir un ravissant collier, des chaussures « dernier cri », un parapluie vert, ou une ceinture de liège. Certes, tous ces accessoires sont d'abord dédiés à votre beauté. Ne pas en profiter quelque peu serait folie. Mais pour porter un collier, il faut avoir un joli cou, sans double menton, ou bosse à la nuque. Pour avoir une démarche allée dans des chaussures neuves, il faut avoir une cheville légère et des pieds sans défauts. Pour que votre ceinture vous fasse la taille fine, suffi-elle de la serrer ? Non. La taille sera fine d'abord.

Attaquez-vous à vous-même, vite, avant que le printemps ne vous attaque avec son premier rayon de soleil. Devant ce rayon neuf, brassez le bouclier de votre minceur, de votre jeunesse, de votre éclat, de votre sourire. Fabriquez-vous pour la mode 49. Rien de plus malléable qu'un corps de femme quand il s'agit d'une robe nouvelle.

### Long cou, silhouette élancée

Commençons par votre cou. Les anciens attachaient une grande importance à la beauté du cou. Ils exigeaient qu'il fût long et mince, blanc et diaphane. Ses proportions idéales étaient pour la circonférence : le double de la circonférence de poignet ; pour la hauteur : le double de la hauteur du nez. Prenez donc votre centimètre, car aujourd'hui, ces mesures sont valables. Le cou doit être long, mince et pur, pour supporter une tête minuscule.

Nous vous l'avons déjà dit, pour prévenir toute flétrissure (le cou vieillit plus vite que le visage), le cou doit être soigné au même titre que le visage. Par conséquent, purifiez avec un lait à démaquiller quand vous graissez votre peau,

vous devez en même temps prendre ces soins pour votre cou. Le soir, débarrassez votre peau de ses impuretés, avec un lait à démaquiller (si vous avez la peau sèche) ou avec un lavage à l'eau et au savon (si vous avez la peau grasse).

Le matin, faites un massage avec une crème nourrissante. Commencez par le côté droit et avec la main gauche bien à plat, partez de l'oreille pour descendre jusqu'à l'épaule. Effleurez d'abord, puis appuyez davantage, et terminez par de petits pincements. Procédez de même pour le côté gauche avec la main droite. Pour terminer, faites des tapotements sur tout le cou, avec un tampon de coton trempé dans de l'eau froide. Massez ensuite la nuque toujours de haut en bas, avec un gant de crin si vous le supportez, ou un gant éponge sec et assez rugueux pour rétablir la circulation.

Il vous sera facile de faire les mouvements suivants :

- 1) élevez le menton vers le haut; le plus possible et ramenez-le vers la poitrine (10 fois) ;
- 2) tournez la tête de gauche à droite comme si vous vouliez regarder en arrière (10 fois) ;
- 3) balangez la tête de gauche à droite en la rapprochant le plus possible des épaules ;
- 4) terminez par 5 minutes de marche très souple dans votre chambre, en portant sur votre tête un poids de 3 kilos (sac de sable, annuaire du téléphone, corbeille) ;
- 5) dans votre lit, en vous couchant, et avant de vous lever, appuyez la tête sur votre oreiller (comme si vous vouliez l'enfoncer) en inspirant, expirez en détente (5

fois). Puis faites le même exercice, en tournant votre tête à droite (5 fois) et à gauche (5 fois).

### Cheville fine, démarche allée

Bien entendu, s'il s'agit de votre ossature, il n'y a pas de remède. S'il s'agit de circulation, de cellulite ou de graisse, vous pouvez améliorer votre état. Avez-vous une vie sédentaire, vous astreignez-vous à faire chaque jour 20 minutes ou une demi-heure de marche afin de parer à la mauvaise circulation. Restez-vous debout toute la journée par métier, ou obligation ? Dès que vous le pouvez, mettez-vous en position allongée avec les pieds surélevés.

En cas d'empatement, ou de cellulite, faites chaque soir un massage. Commencez-le en partant du pied et en remontant jusqu'aux mollets avec vos deux mains. A l'endroit même de la cheville, pratiquez un massage tournant toujours de bas en haut. La nuit, placez un coussin sous votre matelas pour surélever vos jambes.

Le matin, faites cet exercice : mains aux hanches, accroupissez-vous en écartant les genoux. Relevez-vous en une seule fois, lentement, sans lâcher les muscles. Terminez en frictionnant vos chevilles avec de l'eau de Cologne à 60°, puis faites de petits tapotements à l'eau froide comme pour le cou.

Pour votre taille, évitez de boire en mangeant. Ne mangez pas de pain et surveillez votre intestin qui doit toujours être libre.

## Quelques coups de crayons et Voilà la Mode 1949



Sur les thèmes de la mode, les grands couturiers ont brodé. Sur ces deux photos, un dessinateur qui a vu toutes les collections a tracé les grandes lignes de la silhouette nouvelle.

## Les Yeux du Monde sont fixés sur PARIS

S'il n'y a pas de bouleversement dans la mode, les révolutions ne sont pas fatalement saisonnières, il y a une modification de la ligne. Cette modification vient d'un mouvement, d'un envol, d'une découpe, d'un colifichet

transformant la silhouette, sans toutefois nous obliger à brûler ce que nous avons adoré. Chaque couturier, selon sa fantaisie, a joué avec ces riens qui font la mode, donnant une caractéristique nouvelle à ses créations. Dans toutes les collections, la

## A propos d'un Vieux traitement de Beauté

La beauté du teint et la minceur de la ligne féminine ont eu de tout temps une très grande importance.

Parmi les moyens mis en oeuvre pour les sauvegarder ou les acquérir, une place de choix revient au clystère qui a changé de nom et ne s'appelle plus, hélas ! bien vilainement, que : lavement.

Cette méthode a été employée pendant plus de deux siècles avec un grand succès par toutes les belles des temps jadis. Aujourd'hui, elle est abandonnée presque complètement par le public et rejetée par le médecin. Mais, depuis quelques années, certains membres du corps médical revisitent leur jugement à l'égard du « docteur Purgon » et le clystère paraît appelé — qui sait ? — à retrouver une nouvelle vogue.

Or, pourquoi nos belles ancêtres en faisaient-elle un si grand usage ? Elles avaient compris que pour être belle, il faut avant tout bien se porter. Et pour bien se porter, disait-on dans le temps, il faut que l'intestin fonctionne normalement. Faute de quoi, le teint est jaunâtre et terne, les membres s'alourdissent et l'obésité enlaidit la plus jolie femme.

C'est la raison pour laquelle, jadis, toutes les femmes avaient recours à l'apothicaire et à sa seringue. Elles appelaient cela « prendre remède ».

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on prenait remède très souvent, tous les jours parfois. Certaines femmes en faisaient un emploi bi-quotidien. N'importe de Lenclous serait redevable de sa beauté et de sa jeunesse prolongée aux clystères qu'elle prenait, paraît-il, quatre fois par jour. Un auteur du siècle nous dit d'une jeune et jolie femme qu'elle prenait un soin merveilleux de conserver sa beauté, son embonpoint et la fraîcheur de son teint; et pour l'entretenir toujours vif et brillant, Margot, sa femme de chambre, étant régulièrement occupée, deux fois par jour, à lui insinuer un petit clystère anodin, dulcifiant et réfrigérant !

Les raisons pour lesquelles le clystère a perdu de sa vogue peuvent s'expliquer ainsi : on s'aperçut à un certain moment que ce moyen était très irritant, dangereux même si l'on en abusait, d'autant plus que les intestins s'y accoutumaient et n'accomplissent plus leurs fonctions normalement. En outre, les progrès de la médecine ont fait traiter la constipation par

des moyens plus actifs. La femme moderne peut cependant tirer une leçon profitable de cet ancien et sommaire traitement de beauté. Il est toujours vrai qu'il



ne faut pas avoir de troubles intestinaux si l'on veut conserver un joli teint et une belle ligne. A l'heure actuelle, trop de femmes, atteintes de ces troubles, les estiment à tort anodins — sans se rendre compte que ce fâcheux état de choses retentira tôt ou tard gravement sur leur santé et par là même sur leur beauté. Le lavement peut donc rendre encore des services appréciables, mais à la condition expresse de n'en pas abuser comme le faisaient nos ancêtres.

Il faut, si l'on en veut user, les préparer avec des décoctions de plantes ou des huiles végétales, ou encore de la glycérine, produits qui ne présentent aucun danger d'irritation et dont l'action est néanmoins efficace.

Un litre d'eau doit suffire. Elle sera bouillie au préalable. Lorsqu'elle est tiède, on y ajoute trois à quatre cuillères à soupe d'huile ou de glycérine.

S'il s'agit de faire un lavement avec des décoctions de plantes (camomille, menthe, etc.), on fait bouillir l'eau, on y ajoute 100 gr. de la plante choisie, on continue à laisser bouillir pendant deux à trois minutes, puis on enlève du feu et on laisse infuser. On passe dans un linge fin, on laisse tiédir avant usage.

C'est le système le plus simple et le plus économique.

Dans certains hôpitaux et dans des centres spécialisés, on fait des « lavements électriques », véritable nettoyage des intestins. Cette méthode nouvelle paraît appelée à un brillant avenir du moins pour les soins esthétiques internes.

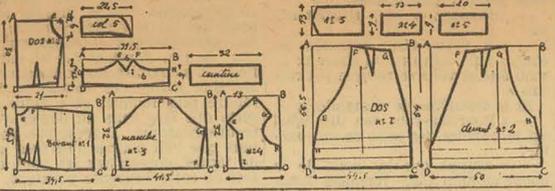
Le début de ces traitements on assiste souvent à une transformation de la patiente dont le teint, l'éclat de la peau, s'avivent immédiatement. Concluons en souhaitant que les lectrices dont la beauté représente le premier de leur « beau souci » tiendront compte du bon fonctionnement de leurs intestins et le surveilleront de très près !... NATAL.

## Un ensemble pour LE TENNIS

Cette jolie blouse à plis piqués sera facile à exécuter et très jeune d'allure. Vous la porterez avec un short classique en toile pour le sport. Elle sera aussi charmante avec la jupe plissée quand vous rentrerez à la ville. Peu de temps,

Le point G est à 4 cm. du côté BC et à 9 cm. de AB. Tracer la courbe GH suivant le schéma. Joindre G à F par une droite.

Pièce 5, LE COL  
Tracer un rectangle de 9 cm. sur



peu de tissu, vous aurez vite fait d'enrichir votre garde-robe de ces deux modèles indispensables pour les beaux jours.

### LA BLOUSE

#### Pièce 1, DEVANT

Tracer un rectangle ABCD de 34 cm. 5 sur 28 cm. 5. Sur le côté AD, mesurer à partir de A une longueur de 4 cm. et marquer le point E. Sur AB, mesurer à partir de A une distance de 6 cm. et marquer le point F. Tracer la courbe de l'emmanchure EF. Sur le côté BC, mesurer 3 cm. à partir de B. Joindre par une droite le point G obtenu avec F. Puis tracer la droite GC. Tracer la droite EI puis la courbe IC suivant le schéma. Tracer 3 droites parallèles à GC et qui marqueront les plis. Faire deux pincés suivant le schéma.

#### Pièce 2, DOS

Le rectangle ABCD est de 30 cm. sur 21 de large. Tracer AD qui représente le milieu des deux bras sans couture. Sur le côté AB, mesurer 17 cm. et marquer E le point obtenu. Tracer AE. Sur le côté BC, mesurer 3 cm. à partir de B et marquer le point F. Tracer la courbe d'emmanchure EF. Déterminer le point G à 3 cm. en retrait de BC et à 2 cm. du côté DC. Tracer les droites FG et DG. Sur cette dernière marquer la pince de la taille.

#### Pièce 3, LA MANCHE

Tracer un rectangle de 32 cm. 5 sur 41 cm. 5. Soit ABCD. Sur le côté AD, mesurer une longueur de 14 cm. 5 et marquer le point E. Sur BC, mesurer 14 cm. à partir de B et marquer le point G. Sur le côté AB, mesurer à partir de A une longueur de 21 cm. Marquer le point F. Tracer suivant le schéma la courbe d'emmanchure EFG, en creusant davantage en E (devant de la manche). Joindre E et G aux points I et H situés sur DC, respectivement à 2 cm. de D et de C. Joindre I et H.

#### Pièce 4, EMPIEUREMENT DEVANT ET DOS

Tracer le rectangle ABCD de 24 cm. sur 32. Sur AB, marquer le point F à 13 cm. de A. Sur AD, mesurer 11 cm. à partir de A et marquer le point E. Tracer EF. Déterminer le point J à 5 cm. de AD et à 15 cm. de DC. Tracer EJ et JI. Tracer la droite IC. Sur le côté BC, mesurer à partir de C une distance de 10 cm. et marquer le point H. Tracer HC.

22 cm. 5 et tracer le col suivant le schéma.

#### Pièce 6, REVERS DE MANCHE

Le rectangle ABCD ayant 39 cm. 5 sur 11 cm. 5 de large, mesurer 16 cm. à partir de A et à partir de B sur le côté, sur les côtés AD et BC, mesurer 5 cm. à partir de A et de B, on obtient les points G et H. Le point I est à égale distance de E et de F et à 5 cm. de AB.



Joindre les points GEIFH. Finir le tracé suivant le schéma.

#### Pièce 7, LA CEINTURE

C'est un rectangle de 32 cm. sur 5 de large, à couper double.

#### COUPE ET ASSEMBLAGE

Coupez toutes les pièces sur tissu double en observant le droit fil et en posant le milieu de la pièce 2 dos, du col, de la ceinture et de l'empiement devant (pièce 4) sur la piture du tissu, afin de les obtenir sans couture.

Former les plis du devant et les pincés du dos et assembler le dos au devant par les coutures des côtés. Coudre l'empiement au devant et au dos. Monter les manches et poser les revers après les avoir doublés.

Doubler le col et le monter. Monter ensuite le corsage dans la ceinture.

### LE SHORT

#### Pièce 1, LE DOS

Tracer un rectangle ABCD de 55 cm. 5 sur 44 cm. 5. Sur le côté AB, prendre un point F à 17 cm. de A. Déterminer ensuite G à 2 cm. en retrait de AB et à 8 cm. du côté BC. Tracer FG. Déterminer ensuite le point E à 2 cm. du côté AD et à 31 cm. de AB. Tracer la courbe d'entre-jambes EF. Le point H est sur AD à 8 cm. de D. Tracer les droites EH et HD. Tracer ensuite la droite DC. Terminer le tracé par la courbe GC suivant le schéma. Tracer alors 3 parallèles à DC à 4 cm. les unes des autres.

#### Pièce 2, LE DEVANT

Le rectangle de construction mesure 50 cm. sur 54. Le point E est à 8 cm. de D. Déterminer F à 15 cm. de AD, et à 2 cm. de AB. Réunir par des droites DE et EF. G est sur AB, à 34 cm. de A. Tracer FG. Déterminer alors H à 2 cm. 5 de BC et à 22 de DC. Tracer la courbe d'entre-jambes GH puis HC suivant le croquis. Tracer 3 parallèles à DC à 4 cm. les unes des autres pour marquer les plis.

#### Pièce 3, FOND POCHE

Dans un rectangle de 22 cm. sur 13 de large, prendre un point au milieu d'un des petits côtés et le joindre par des droites aux grands côtés, de façon à former une pointe. Réunir les points obtenus aux deux autres angles.

#### Pièce 4 et 5, CEINTURE

Ce sont deux bandes droit fil de 13 cm. et 2 cm. à couper double et sans couture au milieu de chacune.

#### COUPE ET ASSEMBLAGE

Couper chaque pièce sur tissu double. Assembler chaque dos à un devant par les coutures de côté. Faire ensuite les coutures d'entre-jambes. Serrer la taille dans les pincés et la monter dans la ceinture. Former les puits revers du bas. Fermer les poches, coudre les fonds et passepoiler.

## Petits CONSEILS

Il faudrait plusieurs volumes pour parler des rides et de tous les traitements qui ont été proposés pour les prévenir ou les effacer.

Qu'il nous suffise de vous donner ici un bon conseil : quantité de « spécialistes » ont proposé une gymnastique du visage pour empêcher leur parution. Eh bien, n'en faites rien. Ne faites pas de grimaces, évitez de plisser le front et, sans rester le visage figé, évitez, malgré tout d'avoir un visage trop mobile.

Vous ne paraîtriez pas très convaincues de ce que je vous dis. Ignorez-vous que la peau est une matière plastique à laquelle vous pouvez donner une forme, comme le sculpteur à la terre glaise ?

A toutes celles qui me demandent quel est le meilleur anti-rides, je réponds toujours : l'absence de soucis.

Les soucis demeurent les pires ennemis de votre beau visage. Il n'existe pas de lotions ou de crèmes pour les combattre. Il n'y a que vous-même.



longueur des jupes varie de 33 à 38 du sol. Les épaules sont douces, les décolletés profonds, les cols et les revers pointus, les poches importantes, les boutons en vahissants.

Christian Dior : lance la ligne trompe l'oeil. Epanouit le buste, donne de l'envol aux jupes en les entourant de panneaux flottants. Met des poches à tous les étages, joue avec les boutons et s'amuse avec les pointes. Ses coloris champêtres forment un bouquet lumineux et jeune comme le sourire de Paris.

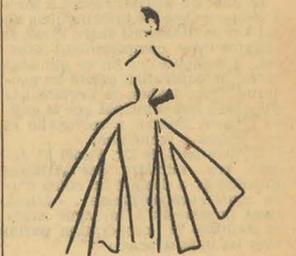
Jean Dessès : joue avec les échappes, assouplit la ligne ou l'immobilise en « cornets ». La palette d'un aquarelliste l'inspire. La gamme des jaunes domine.

Jacques Fath : préconise la ligne rabattue, arrondit le dos, effile les cols et poignets. Lance le manteau pyramide.

Pierre Balmain : reste fidèle à la silhouette filiforme, laisse la taille à sa place naturelle. Drape ses jupes, pose des basques irrégulières sur les tailleurs.

Jacques Heim : renouvelle la ligne tige, grâce à la gaine « Bergère » et au « pigeonnier », qui donne la gorge pigeonnante. Beaucoup de robes asymétriques.

Carven : hésite entre la ligne d'une pièce et la ligne pagne, elle remplace le manteau par le cou-



vre-robe. Les couleurs « sauvages » l'inspirent, elle juxtapose le rouge sioux, le vert oasis et le jaune tropique.

Bruyère : abaisse la taille, lance le manteau cape, remplace le col par un châle. Elle aime les broderies orientales et les teintures végétales.

**BANQUE BELGE & INTERNATIONALE EN EGYPT**  
SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE  
Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929  
Capital souscrit L.E. 1.000.000 Capital versé L.E. 500.000  
Réserves : L.E. 200.000  
SIEGE SOCIAL au CAIRE : 45, Rue Kasr-El-NU  
Siège à Alexandrie : 18, Rue Talcat Harb Pacha  
Traite toutes opérations de banque  
Correspondants dans le monde entier  
R.C. Caïre No. 39 R.C. Alexandrie No. 682

# Les Lettres

La technique au service de l'humanité

## Une organisation internationale dont le besoin se faisait sentir

PAR GASTON BERTHEY

Le grand public a-t-il accordé au Deuxième Congrès de la Technique Internationale qui vient de se dérouler au Caire toute l'importance qu'il mérite ?... Je ne le pense pas. Ce n'est peut-être pas tout à fait de sa faute, car les comptes-rendus quotidiens des séances n'ont pu que donner une idée pour ainsi dire fragmentaire du noble dessein poursuivi et dont dépend peut-être pour une bonne part le salut de l'humanité.

La technique ! Certes, chacun conçoit son importance en un monde que l'on se plaît à placer sous le signe de l'énergie atomique. Mais les profanes s'accordent à la révéler de loin. Et, à première vue, on est tenté de ne pas se passionner de façon particulière pour une fédération qui tend à englober les ingénieurs du monde entier. On est porté à croire qu'ils veulent se réunir pour parler métier et intérêts professionnels.

C'est qu'on ne conçoit pas que si les ingénieurs entendaient ne parler entre eux rien que métier, ils aboutiraient à revivre la triste histoire de la Tour de Babel. Les sciences appliquées se sont développées à un tel point que le titre d'ingénieur englobe des hommes de formation et de profession, si j'ose dire, des plus différentes. Entre l'utilisation de la houille blanche, l'éclairage, les industries agricoles, l'asphalte, la mécanique appliquée, la télévision, — pour m'en tenir aux enseignes de quelques congrès spécialisés récemment tenus il y a un monde.

### Les frontières du métier

D'autre part les frontières du métier d'ingénieur sont devenues de plus en plus indéfinies. L'architecte par exemple, qui s'est toujours trouvé partagé entre l'art et la science, incline vers cette dernière en raison de l'emploi de nouveaux et tend même à se subdiviser, car l'étude de la résistance des dits matériaux pourrait devenir à elle seule une spécialité.

Puis encore, ces ingénieurs divers ne sauraient s'enfermer chacun, dans leur propre technique, car le monde moderne exige de plus en plus leur intime collaboration. Par exemple, comme ça va être le cas pour l'Egypte, la création de réservoirs dans la Vallée du Nil implique la création de grands réseaux électriques à haute tension, la reconstruction de localités, l'établissement de nouveaux moyens de communication, etc...

L'un d'eux, M. Morris Llewellyn, qui s'élève au besoin jusqu'à la philosophie et dont le talent d'écrivain est incontestable, affirme : « Sans un travail d'approche extrêmement approfondi, les recherches des ingénieurs restent enfermées dans la tour d'ivoire de leur spécialisation, risquant ainsi d'être dans une large mesure stériles. »

Il en va là comme en médecine où la spécialisation risque — le Dr. Armand Carrel l'a bien fait voir dans « L'homme cet inconnu... » — de faire perdre de vue les réactions réciproques des organes dans ce tout qu'est un vivant.

Mais le problème de l'ingénieur se complique encore plus que celui du médecin. Car son domaine ne croît pas seulement en profondeur de par la complexité des découvertes et des inventions mais encore en étendue.

Prenez une fois de plus en exemple la Vallée du Nil. L'ampleur même des travaux à entreprendre pour domestiquer le fleuve font aussi de ce problème un problème international. Il n'existe plus de solution valable sur le plan des egoïsmes régionaux. Les peuples ont donc le plus grand intérêt, comme l'écrivit M. Cooke, à ce que les ingénieurs cherchent « à donner au progrès scientifique sa plus grande diffusion en le mettant à la portée du nombre maximum de pays et en lui assurant des bases scientifiques de plus en plus solides » et s'efforcent « en liaison avec d'autres disciplines d'atteindre à des possibilités d'action plus élevées et plus larges que s'ils s'enfermaient entre d'étroites cloisons professionnelles les séparant de la vie intense de l'humanité. »

### Les Conférences techniques mondiales

Ce groupement des ingénieurs et techniciens du monde entier fut préconisé, en 1921, par le président Hoover au cours d'un voyage d'études qu'il effectuait en Europe. Dès l'année suivante, le Dr. Calvin W. Rice, alors secrétaire de l'Amé-

rican Society of Mechanical Engineers », proposa la création d'une fédération mondiale. On en discuta à Prague en 1924 au Congrès des Organisations Scientifiques et à Tokio en 1929 au Congrès Technique mondial.

Arrivons-en maintenant à un magnifique exemple d'optimisme qui prouve bien que la science ne dessèche pas les cœurs. En pleine Deuxième Guerre, un groupe d'ingénieurs appartenant aux nations alliées, qu'un dur hasard avait réunis en Angleterre, élaborèrent, pour ainsi dire sous les bombes allemandes, un projet de constitution de la future Fédération Technique Mondiale. Mondiale, remarquez-le bien, en dépit des haines alors déchaînées.

Un an et demi à peine après la cessation des hostilités — et bien avant, hélas ! que soient signés les plus importants des traités de paix — se tenait en 1946 à Paris le Premier Congrès Technique International, où participèrent les ingénieurs de vingt nations et qui décida la création d'un organisme permanent : la Conférence Technique Mondiale, qui tint à Zurich en 1947 sa première assemblée générale.

### Une sorte de « clearing house »

Comme l'explique si bien son président, M. Aristide Antoine, l'é-

minent inspecteur général à l'Electricité de France qui fut l'un de ses premiers et plus dynamiques promoteurs, cette fédération constitue une sorte de « clearing house » entre des professions et des particuliers dont les activités se complètent souvent. Ainsi la tâche de la Conférence comprend notamment la diffusion d'information et de documentation, la coordination entre les associations scientifiques en ce qui concerne les problèmes techniques internationaux, l'aide pratique aux institutions insuffisamment équipées, l'échange de personnel technique, les études sur les conséquences sociales du progrès technique.

Cette dernière partie du programme, par une transition naturelle, amène M. Antoine à parler d'un idéal qui lui est cher : la mise de la technique dans son ensemble au service de l'humanité... et des moyens de la réaliser.

Dans cet univers divisé que de difficultés à associer toutes les bonnes volontés, qui se trouvent de part et d'autre de frontières territoriales ou idéologiques ! Evidence incontestable, on ne peut espérer y parvenir qu'en bannissant la politique.

Bannir la politique, rien de plus simple en principe ; mais lorsqu'il s'agit d'un organisme qui se doit de prétendre à l'université, combien

cela exige de largeur de vue, de tact, de diplomatie !...

En définitive, la qualification d'un ingénieur varie de pays à pays. Puis, dans certains pays, il existe une association libre à l'autorité incontestée, telle la Société des Ingénieurs Civils de France, dans d'autres, une association... dirigée à l'instar de l'économie ; dans d'autres encore nul organisme en dehors du fonctionnarisme. Toute précision eût provoqué des éliminations. On s'en est donc bien gardé.

Par ailleurs, on admet, afin de rassurer les scrupules des Etats doctrinaires, des observateurs aussi bien que des délégués. A l'assemblée générale de Zurich en 1947, il y avait non seulement des observateurs de certains pays mais aussi de l'UNESCO !

### Liberté !... Indépendance !...

De l'intérêt que cette dernière lui porte, la Conférence Technique Mondiale conçoit fierté et espoir. Mais elle ne pense pas que, pour son propre bien et pour le bien général, elle ait avantage à se laisser absorber avant longtemps. Cette souplesse qu'elle doit à son indépendance, elle entend en tirer tout le profit possible pour « éviter la routine et le statut quo » et « par l'extension de ses perspectives justifier son ardent désir de participer à l'organisation du monde. »

L'Egypte, mère de la technique dès le temps des Pharaons, peut s'enorgueillir d'avoir offert son hospitalité traditionnelle à une généralité à ceux qui — selon la belle expression de S.E. Abd el Ghaffar Pacha, le ministre des Travaux Publics dans son discours inaugural — est dévolue la mission d'utiliser toutes les ressources naturelles et de diriger leurs efforts vers la reconstruction afin qu'une ère de tranquillité règne sur le monde... »

Gaston BERTHEY.

## Un Peu d'Histoire

# Vieux Palais de notre Capitale

par le Dr. ALFRED YALLOUZ

### PALAIS ATABA EL KHADRA

La Place Malika Farida, aujourd'hui parsemée d'un jardin verdoyant au milieu d'une vaste place où circulent les tramways et les autobus, était autrefois occupée par un immense Palais, dénommé « Palais d'Ataba El Khadra » (Palais du seuil vert). Son édifice comprenait, non seulement le square et les rues environnantes où se trouvait, jusqu'à ces derniers temps, le Tribunal Mixte du Caire, mais aussi, le bâtiment actuel de la Brigade des Pompiers. Le Palais donnait sur le Lac de l'Ezbékiah, actuellement le Jardin du même nom.

### ANCIENNE DENOMINATION

D'après les actes de Constitution des Wakfs de « Hammam El Talats (Le Bain des Trois) » qui se trouvent aujourd'hui entre les mains des héritiers de feu Ratab Pacha, le Palais aussi bien que le quartier environnant portaient jadis le nom de « Ataba El Zarkas (Le seuil bleu) ». Mais cette dernière couleur étant considérée comme de mauvais augure, les propriétaires subséquents, lui changèrent de nom, par esprit de superstition et l'appellèrent « Palais d'Ataba El Khadra », nom qui subsiste jusqu'à ces dernières années.

### ORIGINE DU PALAIS

A l'origine, ce palais était connu sous le nom de « Maison du Hag Mohammed El Dada El Charaibi », grand notable du Caire. C'est lui qui construisit la Mosquée El Charaibi, située aujourd'hui à l'Ezbékiah, et connue sous le nom de « Mosquée El Bakri ». Cette dernière dénomination résulte du fait que le Cheikh Aly El Bakri y fut inhumé dans la suite. A la porte du Palais dont nous parlons, se trouvaient deux colonnes tournées en spirale et connues sous le nom de « El Salasat Awlia » (des trois saints) ; le palais lui-même finit par appeler ce nom dans la suite. Rappelons que sa construction remonte à l'année 1145 de l'Hégire (1733 de l'Ere Chrétienne).

### PROPRIETAIRES SUBSEQUENTS

Plus tard, la propriété du Palais passa à l'Emir Radouan Katkhoda El Galfi, qui, en 1160 (1748), y fit de nombreuses réparations et ornements, le remettant ainsi à neuf. Il y créa de vastes salles surmontées de hautes coupes d'incomparable splendeur. A l'intérieur ces coupes étaient couvertes de dessins en or pur sur un fond bleu-ciel, et parsemées de nombreuses fenêtres à vitres colorées. Grâce à sa beauté éblouissante, le Palais

acquit une réputation proverbiale dans tout le Caire. Les poètes du siècle y rendirent de fréquentes visites, et le décrivaient dans des poèmes dont le but était surtout de faire l'éloge de son rénovateur, l'Emir Radouan, protecteur des hommes de lettres.

L'Emir Katkhoda s'étant abandonné à ses plaisirs et à ses vices, finit par s'attirer l'hostilité de ses soldats qui se révoltèrent contre lui et le cernèrent dans son palais. Obligé de prendre la fuite pour ne pas tomber entre leurs mains, Katkhoda se réfugia à Bassatine, dans la banlieue du Caire, puis en Haute-Egypte où il finit ses jours.

Après lui, c'est le Prince Taher Pacha El Arnaouti — alors Gouverneur d'Egypte, délégué par le Sublime Porte, — qui acquit ce Palais pour en faire sa propre habitation. Mais à cause de sa mauvaise gestion, il fut incapable de payer régulièrement la solde de son armée. Affamée, mécontente, cette dernière trama un complot contre lui et l'assassina.

### RENOVATION DU PALAIS

Le Palais fut alors acheté par le Ministre Ahmed Taher Pacha, Directeur Général des Douanes et neveu du Grand Mohamed Aly. Ce nouveau propriétaire en démolit une grande partie, et incorpora quelques superficies qui faisaient partie de la voie publique aux alentours, y ouvrit de nombreuses fenêtres en relief et lui construisit une porte sur le modèle de celle de la Citadelle.

In outre, il plaça, de part et d'autre de la porte, les deux colonnes en spirale mentionnées plus haut, ce qui donna au Palais l'aspect d'une belle et imposante forteresse. Sa reconstruction fut achevée en 1218 de l'Hégire (1803 de l'Ere Chrétienne).

Malheureusement, Taher Pacha ne goûta pas le plaisir d'habiter son palais ; car à peine avait-il terminé la construction qu'il fut atteint d'une maladie et obligé de se rendre à Alexandrie où il mourut, au mois de Goumada El Tani 1218. (1803). Sa dépouille fut transportée au Caire et inhumée sous la coupole qui a pris son nom et qui est située près de la Mosquée de

Sayedat Zeinab.

A la mort d'Ahmed Taher Pacha, le palais passa à ses héritiers qui le vendirent au regretté Abbas Fer, Wali d'Egypte. Celui-ci le démolit et construisit sur son emplacement un autre plus grand, qu'il affecta à l'habitation de sa mère. Aucun changement n'y fut introduit, jusqu'au règne du Très Regretté Khédive Ismail.

Enfin, lors de l'alignement de l'Ezbékiah, et à l'ouverture de la Rue Mohamed Aly, une partie de ce palais fut démolie et incorporée dans la voie publique. Il n'en resta alors que l'édifice occupé jusqu'à ces derniers temps par l'ancien Tribunal Mixte du Caire et qui disparut à son tour.

Dr. Alfred YALLOUZ.

# LES REFORMES ECONOMIQUES EN EGYPTE

Conférence par Mohamed Khattab bey Ancien Sénateur

### Autres moyens de réforme sociale

L'Administration de l'Arpentage vend au public des cartes géologiques de l'Egypte.

Sont indiqués sur ces cartes, les gisements miniers de toutes sortes, qui se trouvent dans le sous-sol, sur la côte de la Mer Rouge et dans la zone de Sinai. Un simple coup d'oeil jeté sur cette carte nous permet d'avoir une idée sur la richesse enfouie dans le sous-sol et sur les sources pétrolières. Si nous rappelons, d'autre part, que le projet d'électrification du Réservoir d'Assouan n'a reçu un commencement d'exécution que l'année dernière et si nous rappelons que d'autres chutes d'eau peuvent être exploitées pour la génération de la force électrique, nous ne saurions alors que regretter cette richesse demeurée inutilisée. En la mettant à profit, il nous sera loisible de créer une nouvelle richesse, capable d'assurer le bien-être à tous les Egyptiens, grâce aux progrès de la science.

### Industrialisation du pays

Assurer du travail à tous les individus, relever leur niveau de vie, leur procurer la santé et le sauvegarder de la pauvreté et de la maladie requièrent des fonds considérables. Deux voies doivent être suivies pour y aboutir :

- 1) Contracter des emprunts à l'étranger.
- 2) Constituer des capitaux nationaux.

Dans les circonstances actuelles, où le problème des devises est en pleine acuité, il est fort difficile de contracter des emprunts extérieurs. D'autre part, les Etats ne les consentent que s'ils s'immiscent dans les affaires de leurs débiteurs et leur exigent des intérêts considérables, sans compter certains privilèges politiques onéreux dont nous ne tirons aucun profit.

Quant aux capitaux nationaux, ils peuvent être constitués de deux manières :

- 1) Par l'augmentation des impôts.
- 2) Par la limitation de la propriété agricole, comme nous l'avons exposé ci-dessus.

A mon avis, nous devons recourir à l'un et l'autre de ces deux procédés.

Pour ce qui est de l'augmentation des impôts, elle se limiterait aux contributions directes, afin de ne pas accabler les classes pauvres par les impôts indirects. Or, les taxes, de toutes sortes, vont augmenter les recettes budgétaires de l'Etat. Mais celui-ci n'a pas pour mission d'établir ou d'exploiter les industries ni de découvrir les gisements miniers. Voilà pourquoi il importe d'édicter une législation limitant l'étendue des domaines agricoles. Grâce à cette loi, les gros propriétaires auront des capitaux disponibles, qu'ils utiliseront dans les industries. De son côté, l'Etat a pour devoir de protéger les industries jusqu'à ce qu'elles puissent prendre leur essor. Une fois établies sur des bases solides, il sera loisible de leur imposer des taxes.

D'ailleurs, c'est ainsi qu'agissent tous les Etats : ils protègent les industries nationales par des taxes

protectionnistes sur les produits étrangers de la même nature, réduisant les droits de douane sur les matières premières nécessaires aux industries ou les exonérant de tous droits. Ici je dois citer un simple exemple illustrant ce dont se plaignent les industries nationales : Le Gouvernement Egyptien a autorisé l'importation de centaines de millions de boîtes d'allumettes, qui sont vendues aux consommateurs au même prix que les allumettes de fabrication locale.

Or, celles-ci sont assujetties à un droit d'accise de 1,3 m/m par boîte. Par contre, le Gouvernement Libanais, non seulement le perçoit pas de droit d'accise sur les allumettes, mais il en interdit l'importation.

De tous les pays du monde, seule l'Egypte impose à ce produit un droit d'accise exorbitant.

Le résultat en a été que toutes les fabriques d'allumettes au Caire ont décidé de fermer leurs portes et de renvoyer leurs ouvriers à partir du mois prochain.

On voit par là que nous sommes en présence de deux mentalités : l'une tend à augmenter les recettes budgétaires, sans se soucier de ce qui adviendra à la main-d'oeuvre, l'autre considère qu'il est très dangereux de condamner les ouvriers au chômage, car ceci réduira leur pouvoir d'achat et entrainera, par la force des choses, une diminution dans les recettes douanières, provenant des droits sur les importations.

D'un autre côté, la classe des travailleurs sera dans un état de dénuement tel qu'elle ne pourra plus subvenir à ses frais de nourriture, d'habillement et de logement.

Au cours d'une réunion d'une commission sénatoriale en 1945, j'ai eu avec l'Ancien Ministre des Affaires Sociales une discussion dont j'ai pu apprendre que le nombre des ouvriers égyptiens renvoyés par les autorités militaires britanniques, le lendemain de la dernière guerre, a atteint 206.000 lesquels recevaient des salaires élevés. Si nous admettons que chacun avait à sa charge quatre ou cinq personnes, nous constaterons, non sans un amer regret, qu'un million d'Egyptiens sont aujourd'hui dépourvus de moyens d'existence. J'aurais alors préconisé un remède à cette

situation ; mais aucune suite n'a été donnée à mes suggestions. Néanmoins, j'ai le ferme espoir que le Cabinet actuel les prendra en considération.

Les voici, d'ailleurs, succinctement exposés :

1) Inscrire les chômeurs dans des registres ad hoc tenus dans des Départements gouvernementaux, tels que : kisms de police, bureaux de postes et télégraphes, markaz, gares de chemins de fer, maisons des omdehs, etc...

2) Obliger chaque usine à prendre à son service un nombre de ces chômeurs équivalent aux 15 pour cent de celui des ouvriers qui sont à son service. En échange, le Gouvernement exonérera ces usines des 10 pour cent des taxes qui leur sont imposées.

3) Faciliter aux usines l'importation des machines et matières premières dont elles ont besoin. Dans ces conditions, la production augmentera, non de 150/0, mais de 300/0 grâce au renouvellement de leur matériel et l'abondance des produits bruts. Comme l'accroissement de la production se traduit par une augmentation dans les recettes des taxes, le Trésor s'assurera la compensation des 10/0 consentis, à titre d'exonération. On constate par là que ces ouvriers ne coûteront rien, ni au Gouvernement ni aux usines.

Bien plus, les marchandises circuleront, leur prix baissera et les ouvriers auront des salaires qui leur permettront de mener une vie heureuse et aisée.

Telles sont les bases fondamentales sur lesquelles doit être édifiée la réforme économique. Si nous y ajoutons les assurances sociales, dont la nécessité impose la réalisation, je pourrai déclarer avec la plus ferme conviction que l'édifice portait tracé par l'Institut Royal des Affaires Sociales sera changé du tout au tout. Le bien-être et l'opulence régneront, l'écart énorme entre les classes sociales disparaîtra progressivement et entrainera avec lui l'amertume et le désespoir qui tracent les âmes des déshérités du sort.

Moh. KHATTAB

ancien Sénateur.

## La COMMISSION NATIONALE DU LIVRE

Six mois ont passé depuis que la commission du livre français à l'étranger, instituée par décret du 9 juin 1948 a tenu sa première séance au Ministère des Affaires Etrangères, sous la présidence de M. Ed. Herriot, entouré de soixante-dix professeurs, écrivains, éditeurs, députés, hauts fonctionnaires.

Après diverses réunions organisées à la Direction Générale des Relations Culturelles par les soins de M. Louis Joxe, assisté de M. Roger Seydoux, la commission vient d'approuver un projet qui concerne le financement de la librairie française pour la diffusion des livres français hors de France. Il prévoit

l'ouverture de crédits en francs, aux maisons d'éditions pour leur permettre de préparer des ouvrages destinés à l'exportation en même temps qu'au marché intérieur. Cette étape marquera le début d'une collaboration entre les éditeurs et la Banque Nationale Française du Commerce Extérieur. Ces éditeurs pourront ainsi augmenter leurs stocks, acheter des machines, entreprendre de grandes publications.

Leur reste à codifier les principes de leur collaboration entre eux. Tâche difficile en raison de la structure de l'édition qui est compartimentée. La commission de livre français à l'étranger s'emploie à accomplir cette oeuvre d'entente et de solidarité. Ses animateurs sont d'autant plus résolus à vaincre les difficultés que les fins à la fois commerciales et intellectuelles de leur action sont dominées par le souci du rayonnement français dans le monde.

## Paul-Elie Dubois

### Soliloque par ENRICO TERNI

— Vous avez de la chance, les voici. C'est trente-six piastres.

— En voici quarante — gardez le reste pour la fillette.

— Qu'Allah vous bénisse !

— Papa, caramels !

— Voici, ma fille, pour deux sucettes. La vie est belle. Lacets ! lacets !

— Une vieille dame s'approche : — Avez-vous des lacets de soie ? — Vraie soie naturelle, garantie. — Combien ? — Quatre piastres, pour vous, Madame.

— Deux paires, s.v.p.

— C'est maintenant le tour d'une petite jeune fille : — Avez-vous des lacets de cette couleur ? — elle lève la jambe. (Bon Dieu créateur, quels mollets es-tu capable de mouler !) — Je suis myope, un peu plus haut, s.v.p., mademoiselle.

— Voilà ! (bon Dieu créateur, etc. etc.).

— Oui, mademoiselle.

— C'est combien ?

— Trois petites piastres.

— C'est cher, je les veux à deux.

— Combien de paires ?

— Ah ! ah ! je n'ai que deux paires et que ces chaussures ! une paire.

— Vous avez deux jambes qui en valent quatre !

— Vous me traitez d'ânesse quadrupède ? insolent !

— Mademoiselle, voici votre paire ; donnez ce que vous voudrez, mais ne vous fâchez pas. Je suis un homme heureux et je ne veux pas faire de la peine aux gens.

— Ce que je veux ? Voici une petite piastre. Et elle s'enfuit. Ses hanches, dans sa jupe rouge, ondoient comme de la gelée de fraises. (Bon Dieu créateur, quel... etc.)

— Ma fille revient, toute en pleurs. Ses larmes se mêlent au jus de la sucette qu'elle a dans la bouche.

— Qu'il y a-t-il, ma fille ?

— J'ai acheté deux sucettes, et un voyou m'en a arrachée une... toute neuve !

— Voici une autre piastre ; mets-la dans ta poche !

— La vie est belle, j'ai gagné 25 piastres ; on va acheter de l'huile pour le feu ; il est très bon, même

sans huile — mais avec, c'est exquis.

Il se fait tard ; je rentre. Ma logeuse, à laquelle je dois dix piastres pour un semaine, m'a enlevé le paillason. — Voici vos dix piastres, remettez-le ! On mange, on va faire la sieste. Ma fillette se peotonne près de moi. Je ne sens pas encore si c'est une chatte ou un ange. Je rêve. Un camion s'approche. Un soldat américain en descend. Il me fait trois mille paires de lacets noirs, pour l'armée de Mr. Truman. — 3000 ? d'où vais-je les sortir ? ne bougez pas. Je cours et vide tous les étalages de mes concurrents. — Les voici !

— Maintenant, encore trois mille... il sort un papier bleu.

Ce coup me réveille. Mon Dieu, ça n'était qu'un rêve. Mais, non, mais non ! quelque chose colle à mon bras. C'est la sucette de ma fille. Ça me ramène à la réalité. Je lui ai acheté des sucettes, donc... Oh ! comment peut-on dire que la vie n'est pas belle ?

Enrico TERNI.

## CAVES PIEMONTAISES

Les meilleurs vins de table du Piémont, les plus recherchés en Italie, se trouvent à la Maison Carmel Oriental

10, RUE MALIKA FARIDA

Les amateurs sont priés de se hâter



NAUFRAGES

— Dire qu'à bord je ne pouvais vous supporter et que maintenant...

## COMMERCIAL BANK OF EGYPT

Société Anonyme Egyptienne FONDEE EN 1920

Capital L.E. 1.200.000 Réserves - L.E. 161.151.439

### TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

SERVICE SPECIAL D'ETUDES ET D'INFORMATIONS FINANCIERES

Siège Social : ALEXANDRIE 3-5 Rue Adib — B.P. 813 Tél. 21847/24599 R.C. 3134

Siège du Centre : 3, R. Chawarby Pacha — B.P. 1533 Tél. 58558/78381/40300 R.C. 51361

# Les Arts

## LES ORIGINES du THEATRE ARABE en EGYPTE

Conférence par le Prof. ORVIETO

Le 23 Mars, dans les salons de l'Association Egypte-Europe, le Pr. Orvieto donnait une conférence sur « les origines du théâtre Arabe en Egypte ». S.E. le Dr. Sadek Fahmy bey présenta l'orateur et rappela dans une brève allocution les liens d'amitié existant entre l'Italie et l'Egypte.

Nous vous donnons de cette conférence très applaudie les passages les plus saillants.

Le théâtre dans le vrai sens du mot est inconnu dans l'arabe classique, mais on peut y trouver des esquisses de cet art qui représente et interprète les sentiments, la façon de vivre, la mentalité d'un peuple.

Dans le majestueux décor des temples de l'Antienne Egypte, nous pouvons remarquer pendant la prière que le rite comprend des cérémonies mimées qui sont sans doute le point de départ du théâtre dramatique.

Les siècles passent et à la civilisation égyptienne est suivie par la grecque et ensuite la romaine. Le théâtre grec est représenté en Egypte comme dans sa mère Patrie. En effet, dans les fouilles effectuées à Tuna El Gabal on a trouvé des documents prouvant qu'on y récitait des tragédies d'Eschyle. Sur les traces des Grecs passent les légions des Césars. Les soldats veulent s'amuser et ils ont leur théâtre. Mais cet art reste toujours un art hellénique ou romain, un art qu'on ne peut pas considérer comme assimilé et même pas imité.

Pendant la période qui va jusqu'à l'occupation arabe, nous continuons à remarquer que des scènes, qu'on pourrait définir d'ama-teurs, sont jouées pendant certaines fêtes; ce sont des spectacles en plein air, avec la nature comme décor et la terre comme scène.

Mais ces spectacles forains qui effleurent le folklore et qui sont une ébauche de l'art théâtral, ne furent jamais consolidés, ne donnèrent naissance ni à un drame ni à une tragédie, ni à une comédie. Peut-être qu'on était sur la voie, lorsque la conquête arabe sur lequel imposa les restrictions que l'Islam comporte dans ses dogmes.

Comme la Chrétienté avait auparavant aboli le culte d'Isis, d'Osiris et d'Horus, et avec ces cultes les spectacles tragico-religieux relatifs, ainsi l'Islam en se substituant au Christianisme empêcha toute tentative de spectacle.

Et ici il serait opportun de faire une petite parenthèse, pour dire deux mots sur la prohibition de la reproduction des images dans la religion musulmane.

Le fait est que la religion du prophète naissant parmi des idolâtres, rendit nécessaire de défendre jusqu'à la représentation des images et des statues pour ne pas courir le danger de voir l'idolâtrie renaître.

Ceci cependant n'empêcha pas certains Califes Ayoubites de faire décorer leur palais, ou de se faire graver des vases artistiques avec des images tirées du nouveau testament. Cette répulsion pour la représentation d'êtres humains est un phénomène commun aux peuples semites, tandis que les musulmans non semites, ne ressentent point ou presque cette répulsion, en arrivent même à passer outre à la prohibition religieuse. Qui de vous n'a en effet jamais eu l'occasion d'admirer ces fameuses et délicieuses miniatures persanes ?

C'est dans cette interdiction qu'il faut chercher la cause de l'absence du théâtre chez les Arabes, car celui qui aurait représenté un personnage sur la scène aurait commis un sacrilège, en prenant possession d'une personnalité qui n'était pas la sienne, créait un être nouveau en se substituant presque à la création divine. Plusieurs siècles devront passer avant que cette résistance passive ne soit complètement vaincue.

Il serait utile aussi de considérer l'âme et le caractère des Arabes préislamiques qui vivaient dans la péninsule heureuse. A l'origine les Arabes étaient divisés en Bédouins et sédentaires. Ces derniers s'occupaient de commerce et étaient portés vers une vie pratique, basée sur les intérêts financiers et préoccupés principalement par l'arrivée et le départ des caravanes. Le bédouin est en stricte contact avec la nature, doit affronter une lutte dure et inégale pour la vie; il admire le ciel les étoiles, le soleil et la lune, et se sent profondément ému par les merveilles de la création. Il est rivié en lui-même; son esprit n'est pas contaminé par les vices des villes.

De l'âme du chamelier qui avance parmi les sables fins du désert jaillit un chant qui est une louange de la nature ou une lamentation d'amoureux, qui a laissé la femme aimée pour se déplacer à la recherche d'un nouveau pâturage pour ses troupeaux.

Le bédouin qui contemple la nature et non l'homme, qui voyage pendant des semaines parmi les dunes solitaires, sans rencontrer un être vivant différent de lui ethniquement, socialement et intellectuellement, ne peut pas créer du théâtre.

Egypte, il prit immédiatement pied et réussit à s'affirmer. Cet art, provenant d'Extrême Orient. Selon le savant allemand Paul Kahle, le Sultan Ayoubite Salah Eddine et son fameux ministre Al Qadi Al Fadel vers l'an 1171 de l'Ere Chrétienne (567 de l'Hégire) auraient assisté à des représentations de ce théâtre.



Pr. Giorgio Orvieto

Trois siècles plus tard, c'est-à-dire vers l'année 1498, le Sultan Mohamed Ibn Assaadit assistait à un spectacle semblable organisé à l'occasion de la Fête de la Naissance du Prophète.

Le plus fameux parmi les écrivains de comédies est Shams-ud-Dine Ben Abdallah Mohamed Ben Danial Ibn Abdallah Al Khazai, mort en 1311.

Fin critique et intelligent observateur, il nous donne dans ses œuvres, une documentation des plus riches de la vie des Arabes du Moyen Age au point de vue historique et social. Son œuvre en effet peut être comparée à un miroir sur lequel se reflètent tous les événements dignes de considération qui eurent lieu au Moyen Age. Parmi ses comédies sont remarquables « Taif Al Khayal », « Aguib Wa Gharib », qui est une véritable satire des moeurs des étrangers établis en Egypte, et enfin « Al Mutim ».

A part les ombres chinoises, un autre genre d'art qui eut son importance en Egypte, est le théâtre des marionnettes; importé de Turquie, ou on l'appelait « Karagose », l'amusa longtemps les masses populaires par des représentations satiriques et humoristiques.

## ANDRÉ MAUROIS SUR LA SELLETTE

Deux fois, en moins d'une semaine, il a tenu cercle de famille, aux Annales, coup sur coup. Sans doute était-ce pour éteindre une vieille rivalité entre les Whigs du vendredi et les Tories du mercredi...

...our à tour, il modèle Stendhal et son époque, il démontre Julien Sorel, explique comment cet amoureux, timide d'apparence se traitait en soldat de Napoléon, s'envoyait lui-même à l'attaque le jour J, et réussissait sa conquête à l'heure H, tirait sa joie davantage d'une ambition satisfaite que de la réalisation d'un désir spontané.

Il évoque avec non moins de finesse d'observation, le début de notre siècle: il redessine les contours du Paris 1900. Il rappelle l'élection du président Loubert, le mécontentement des nationalistes, les engagements passagers, la visite du président Kruger (un vaincu reçu en vainqueur), l'organisation si discutée de l'Exposition Universelle.

En art, tandis que Cézanne, Sisley, Mober, resteraient longtemps inconnus, le public s'intéressait à des noms - Roybet, Rochegrosse - qui sont bien oubliés. En littérature, il semble que le choix du public se soit mieux détendu de l'épreuve du temps. Si nous pouvons faire reproche à nos grands-pères d'avoir aimé le style « nouille » du Grand Palais et de son petit, nous devons leur savoir gré d'une époque de facilité, de prospérité qui a permis l'écllosion de tant de valeurs artistiques et littéraires: Proust, Rostand, Claudel.

De même que 1900 contenait 1800

## LA MORT D'AXEL MUNTHE

La mort d'Axel Munthe n'aura pas manqué de contrister de nombreux lecteurs français. A l'époque où les « best-sellers » ne se vendaient pas encore comme des petits pains, « Le Livre de San Michele » avait connu un succès sans précédent. Il faut dire que ce livre, romanesque, mais biographique était beaucoup plus qu'un « best-seller ». Depuis, Axel Munthe avait publié « Hommes et bêtes » dont l'audience avait été plus restreinte.

Ayant quitté Capri où il avait passé de nombreuses années de sa vie pour se fixer auprès du roi de Suède dont il était l'ami particulier, Axel Munthe vient de s'éteindre après les quelques années de repos que méritait sa longue existence bien remplie.

Comme vous avez pu remarquer, le théâtre dans le vrai sens du mot, avec des personnages vivants sur la scène, n'existait pas.

Pendant l'occupation française, nous trouvons des salles de spectacle improvisées, ainsi que des théâtres construits pour les troupes d'occupation et pour les colonies étrangères, ou l'on jouait des pièces en français ou en italien.

Mais ce n'est pas le théâtre européen qui nous intéresse en ce moment; retournons donc au théâtre arabe.

Le pionnier de cet art, celui à qui va tout le mérite d'avoir fondé le théâtre et d'avoir formé le goût artistique des Egyptiens, est James Sanua, connu sous le nom de Yacoub Sannua.

Originaire de Livourne, de père Italien, J. Sanua, naquit au Caire en l'année 1839. Il devint professeur à l'école polytechnique et fut choisi comme professeur des Princes de la famille Khédiviale.

Homme très intelligent et doté d'un fin et profond sens d'observation, il avait remarqué en Italie, que le théâtre était un des meilleurs moyens d'éducation d'un peuple.

En 1870 en effet, grâce à lui et pour la 1ère fois en Egypte, des acteurs récitaient en langue arabe des pièces écrites à leur intention.

Le succès obtenu par James Sanua fut énorme et quatre mois seulement après sa première apparition en public, le Khédivé Ismail l'invita avec sa troupe à donner une représentation dans son théâtre privé du Palais de Kasr El Nil. Pendant l'entracte, le Souverain appela à lui l'auteur et devant les ministres et les Hauts dignitaires de la Cour, il déclara: « Nous vous devons la création de notre théâtre National. Vos comédies, vos opérettes et vos tragédies ont initié notre peuple à l'art dramatique. Vous êtes notre Molière Egyptien, et votre nom passera dans l'histoire... »

Dans ses créations, l'auteur osa même porter sur les planches des véritables jeunes filles, car les hommes déguisés ne lui donnaient pas entière satisfaction.

Naturellement les acteurs du Molière Egyptien n'étaient pas tout à fait parfaits, et très souvent ils donnaient du fil à retordre à leur maître.

Ici le conférencier nous cite quelques anecdotes qui illustrent avec beaucoup d'humour les difficultés de rencontrer Sanua pour former la première troupe théâtrale égyptienne.

Que de chemins depuis lors !...

# Les Sciences

## SUBSTANCES CHIMIQUES

### et produits antimicrobiens ont vaincu les maladies courantes

par le professeur LEMAIRE

Aujourd'hui comme il y a vingt ans, les méthodes de traitement dont nous disposons vis-à-vis des maladies infectieuses se résument à deux: la chimiothérapie et la séro-vaccinothérapie. La première, on le sait, met en jeu des substances chimiques, pour la plupart de synthèse. La seconde utilise les processus de défense suscités dans l'organisme par l'injection de corps microbiens morts ou vivants, ou par des toxines microbiennes plus ou moins transformées ou atténuées.

L'une et l'autre ont réalisé récemment de très grands progrès, dont les plus frappants furent les utilisations de produits antimicrobiens provenant de champignons, du type pénicilline ou streptomycine.

Dans le domaine de la chimiothérapie, beaucoup de substances ont été découvertes, dont on ne peut citer que quelques-unes: ainsi, les antipaludiques de synthèse; les anti-tuberculotiques, qui seront demain les médicaments de base de l'inflammation; le D.D.T. et surtout les sulfamides, dont nous possédons aujourd'hui toute une gamme de produits doués de propriétés plus ou moins électives.

Aux yeux des moins avertis, les résultats sont évidents. La fièvre typhoïde ne s'observe pour ainsi dire plus chez les hommes, tous vaccinés durant leur service militaire; seules les femmes paient encore tribut à la maladie, qui disparaît certainement lorsque la vaccination sera généralisée.

Les terribles septiciémies à streptocoques sont aujourd'hui curables et la maladie d'Osier n'est plus, grâce aux antibiotiques, le mal inévitablement fatal que nous connaissions, voici seulement quatre ans. Le méningococque, le gonocoque, dans toutes leurs localisations, le staphylocoque, si tenace, ne résistent guère plus aux sulfamides, à la pénicilline ou à leur association.

La bacille perfringens lui-même, dont les toxines détruisent les globules rouges et qui provoquait la mort par anémie, est aujourd'hui jugulé par la pénicilline.

### La méningite cérébro-spinale aujourd'hui rapidement guérie...

Pour les chirurgiens, la pénicilline apporte une aide précieuse, qui permet de pratiquer les opérations les plus audacieuses, celles qui portent, par exemple, sur le bassin, où l'infection est redoutable. Enfin, ce n'est pas une boutade de dire que les thérapeutiques modernes ont rendu méconnaissables certaines maladies: la méningite cérébro-spinale, aujourd'hui rapidement guérie, ne ressemble en rien à celle que nous connaissions voici dix ans. Et il a fallu décrire, dans les récents traités, la forme nouvelle que prend la pneumonie depuis l'ère des sulfamides.

Que sera l'avenir? Pouvons-nous espérer mieux encore? Certainement. La recherche doit donner de nouveaux corps sulfamidés, doués d'une électivité plus grande vis-à-vis de différents microbes et capables de diffuser dans l'organisme du malade à des concentrations suffisantes, afin de simplifier leur administration.

De même la généralisation des procédés « retard » actuellement essayés pour la pénicilline devrait pouvoir supprimer pour cet antibiotique la nécessité des piqûres toutes les trois heures.

Il est même possible de prévoir avec une certaine vraisemblance l'orientation des progrès futurs. Une des préoccupations les plus immédiates des chimistes est la synthèse de la pénicilline. Cette synthèse serait, selon certaines informations, déjà réalisée en France. Progrès énorme que cette fabrication non seulement sur le plan pratique, mais aussi sur celui de la théorie. Car la connaissance exacte de la composition, certainement fort complexe, de la pénicilline doit permettre de repérer quel est le groupement le plus actif et de préparer ainsi d'autres corps plus simples. Le même cycle de recherches se produira certainement pour la streptomycine et les autres produits

que l'on pourra dans l'avenir extraire des champignons.

Il n'en reste pas moins vrai qu'il est également nécessaire de faire porter une partie de l'effort sur les produits biologiques, tels les vaccins et les sérums. La voie fut ouverte ici par le docteur Boivin, depuis 1933. Mais les progrès sont moins avancés. Voici les grandes lignes des acquisitions actuelles.

Les microbes n'exercent pas de la même manière leurs effets nocifs. Les uns, comme le bacille diphtérique, sécrètent une toxine diffusible,

## Ecoutez de tous vos yeux

Une nouvelle invention vient à l'aide des sourds. Due aux Bell Telephone Laboratories, cette « nouvelle écriture sonore » transcrit mécaniquement les mots et même la musique, en phonogrammes qu'on peut suivre des yeux.

Cette invention s'appelle « le langage visible ». Grâce à cet appareil d'audition visuelle, les sourds pourront utiliser le téléphone et même écouter la T.S.F. Mieux encore, ils pourront peut-être apprendre à lire naturellement.

Cet appareil enregistre les trois éléments fondamentaux du son: la hauteur, l'intensité, la durée. Il les analyse, les mesure, et en projette les résultats sur un écran mouvant ou les imprime sur un ruban en signes qui, à l'oeil exercé, révèlent non seulement les mots prononcés, mais même le dialecte employé par celui qui parle.

La conception de cet appareil n'est pas nouvelle. En 1874, Alexander Graham Bell fit des expériences sur le tympan de l'oreille humaine. En guise de style, il employait un brin de foin qu'il faisait passer rapidement sur un morceau de verre fumé. Il obtenait ainsi les traces des vibrations produites par les voyelles. Mais il ne put différencier les sons d'après les traces qu'elles avaient laissées.

Les onduations causées par ces sons formaient des arabesques d'une telle complexité qu'il était impossible de les déchiffrer facilement. Les Bell Laboratories qui, vers 1920, inventèrent les premières méthodes scientifiques pour mesurer le son et le premier appareil acoustique utilisant l'amplification électronique, viennent de découvrir le moyen de filtrer les sons de façon à ne garder que la trace laissée par les plus essentiels et les plus lisibles.

Le premier appareil qui transcrivait instantanément les sons en signes lisibles utilisait un écran mouvant et une lampe à rayons cathodiques d'un genre nouveau. Mais cet appareil était trop volumineux pour pouvoir servir à autre chose qu'à des expériences. L'appareil qu'on inventa ensuite était à peu près de la dimension d'une machine à écrire portable. Celui qui sera finalement mis sur le marché, mais qui n'est pas encore fabriqué, sera plus petit encore.

Les expériences ont été faites à l'aide de deux types d'appareils. Le premier fait sur une bande de ruban magnétique un enregistrement durable des sons émis. Par des filtres appropriés, on obtient un dessin qui reproduit soit les détails les plus minutieux, soit les grandes lignes. Les grandes lignes sont plus pratiques pour la lecture; le dessin détaillé vaut mieux pour les recherches scientifiques. Le second instrument produit un dessin animé de la parole: une lampe spéciale, dont il y a toute une série disposées en rangées verticales, reçoit les résultats obtenus par plusieurs filtres.

Une courroie sans fin, enduite d'une substance phosphorescente, passe au travers du champ lumineux projeté par une rangée de lampes. A mesure que la lumière de chaque lampe augmente ou diminue d'intensité, la traînée lumineuse qui baigne la courroie y inscrit les signes de l'audition visuelle, un peu à la façon dont, avant la guerre, les nouvelles lumineuses apparaissaient sur la façade d'un édifice. A mesure que les symboles sonores quittent le champ visuel, la trace qu'ils ont laissée est effacée à l'aide de rayons infra-rouges, livrant ainsi une surface nette aux images qui vont suivre.

Ces signes, qui ressemblent à des signes sténographiques, à la fois plus flous et plus rectilignes, révèlent à la fois le contenu et le ton du discours, si, bien qu'un sourd

### PETITES ANNONCES

Les membres de l'Association Egypte-Europe abonnés au journal, sont avisés qu'ils ont droit à des petites annonces gratuites.

A VENDRE, Buick (modèle 1938), en parfait état à L.E. 350. S'adresser à l'Ag. « Buick », Rue Kasr El Nil.

ON DEMANDE bon traducteur français-arabe ayant notion de comptabilité et travaux de Bureau. Ecrire: P.O.B. 755, Le Caire.

nature à rénover totalement notre thérapeutique vaccinale et notre conception de l'immunité. D'autre part, le sérum sanguin d'un individu vacciné jouit de propriétés protectrices vis-à-vis de la maladie et ces propriétés sont susceptibles d'être transmises à un autre individu par l'injection de ce sérum. C'est la base de la sérothérapie.

Mais on se doutait depuis longtemps, que l'activité d'un sérum venait d'une partie seulement de sa substance, partie que l'on a pu tout récemment isoler et qui a déjà permis de préparer un sérum antirougeoleux très actif et fort peu toxique. Bientôt, d'autres sérums de ce type pourront être préparés.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les conséquences pratiques de la portée générale des acquisitions médicales modernes. J'ai choisi quelques exemples, sans chercher à être complet, à seul effet de montrer comment nous pouvons espérer reculer les limites de la curabilité. Cela revient en définitive à substituer au concept biologique un concept chimique. Tel est, au demeurant, le mode habituel des progrès en médecine.

Enfin, les ultra-virus, qui sont presque à l'échelle moléculaire, sont constitués, on le sait aujourd'hui, par des nucléo-protéides et n'agissent pas autrement qu'en se substituant aux nucléo-protéides normaux de la cellule, allant se fixer, par une singulière élection, sur certains tissus.

Ces connaissances sont une première étape vers la caractérisation chimique et l'isolement des substances vaccinales. Elles sont de

peu comme on apprend à lire une langue étrangère. Toutefois, en voyant quelles sont les inflexions exactes du bon langage, le sourd apprendra à bien parler lui-même. Et il n'est pas improbable que, d'ici peu, nous aurons des films parlants munis de bandes spéciales qui à l'usage des sourds, reproduiront la parole en signes visibles.

peu comme on apprend à lire une langue étrangère. Toutefois, en voyant quelles sont les inflexions exactes du bon langage, le sourd apprendra à bien parler lui-même. Et il n'est pas improbable que, d'ici peu, nous aurons des films parlants munis de bandes spéciales qui à l'usage des sourds, reproduiront la parole en signes visibles.

## Le lithium: métal extrêmement léger

Le lithium est le plus léger de tous les métaux. Sa densité est 0,534, tandis que celle de l'aluminium est 2,7 et celle du magnésium 1,74; mais il ne peut être utilisé seul car il s'oxyde très facilement et contrairement à ce qui se passe pour l'aluminium, la couche d'oxyde de lithium qui se forme superficiellement n'a aucune action protectrice sur le métal sous-jacent, de sorte qu'une fois l'oxydation commencée, elle se poursuit jusqu'à la transformation complète du métal en oxyde.

Par contre, le lithium entre déjà dans la composition de certains alliages auxquels il donne des avantages touchant la dureté et la ré-

sistance. D'autre part, les roches lithinifères sont employées directement en émailerie, en céramique et en verrerie. Les verres qui résistent aux changements brusques de température le doivent à la présence de sels lithiques.

Quoique de nombreux minéraux renferment du lithium, deux seulement sont considérés comme ses véritables minerais: la lépidolite et l'amblygonite; le premier, appelé également mica lithique, est un silicate complexe d'alumine, de potasse et de lithine; le second est un phosphore-fluore d'alumine et de lithine.

Ces deux minerais existent en France et même en assez grande quantité pour avoir déjà donné lieu à extraction.

Le lépidolite est un des nombreux minéraux rares qui ont rendu célèbre la montagne de Saint-Sylvestre au nord d'Ambazac (Haute-Vienne) et la font considérer comme un vaste musée minéralogique; il coexiste dans les filons de pegmatite, avec le beryl, la topaze, la chalcocite, la tourmaline, etc... Dans diverses carrières ouvertes, surtout pour feldspath et kaolin, on a extrait des roches à lépidolite, de belle teinte violette avec des teneurs de 4/0 de lithine.

Quant à l'amblygonite, on la rencontre à Montebras, dans la Creuse, dans des filons quartzo-feldspathiques, exploités au siècle dernier pour l'étain; ces filons, comme à Saint-Sylvestre, renferment des minéraux rares, mais tous de la famille des phosphates (apatite, wavelite, monasterite, etc...). Les lots d'amblygonite qui ont été livrés à l'industrie contenaient en moyenne 8,40 o/o de lithine. Si donc l'industrie du Lithium ou de ses sels se développe en France, on pourra se servir de minerais nationaux.



Les lacets au rez-de-chaussée et les pierres à briquet au deuxième.

## Le Printemps chez Cicurel

Toutes les Nuances du Printemps... toute la fraîcheur de ses coloris... les teintes délicates des fleurs et les vifs ramages des plantes... des tissus fins et soyeux... voilà ce que Cicurel vous offre pour le Printemps '49. Notre choix comprend les dernières créations d'Europe... les mêmes dessins et les mêmes tissus que les élégantes de Paris, porteront ce Printemps et cet Eté !

**Cicurel**  
LE CAIRE ASSIOUT  
ET CHEZ Trémodé ALEXANDRIE



HASSIA. - Le vieux cimetière - Voir page 2.

# Chronique financière

**LA BAISSA A LA BOURSE DES VALEURS. — CONJONCTURE ET IMPOTS — DEGREVEMENTS — L'EXEMPLE DU CANADA. — LES FACTEURS DE LA SEMAINE : LES CREANCES STERLING — LES NEGOCIATIONS AVEC LA BANQUE INTERNATIONALE — LA CONSTRUCTION DU RESERVOIR DU LAC VICTORIA — L'EXPOSE DU MINISTRE DES FINANCES SUR LA POLITIQUE FINANCIERE DU GOUVERNEMENT — REDUCTION DES TARIFS DOUANIERS — NOTRE INDUSTRIE ET LES TENDANCES ACTUELLES — L'OR RUSSE — ESTIMATIONS DES STOCKS RUSSES — LA TENDANCE DES PRIX DE L'OR — NOTRE MARCHÉ DES VALEURS — LE FACTEUR CONCRET — LA BOURSE DES CONTRATS EN COTON — LES COURS.**

S'il y a un point sur lequel tout le monde est d'accord pour expliquer, dans une certaine mesure, la baisse de la Bourse des Valeurs, c'est celui d'attribuer la cause principale de ce phénomène à la politique des impôts.

### Conjoncture et impôts

Nous ne disons pas que la politique fiscale du gouvernement ne correspond pas à des besoins réels, et même à des nécessités, mais, nous constatons que l'application de cette politique survient dans un moment où, comme nous l'avons déjà défini, notre économie se trouve dans une période de réadaptation.

Cette réadaptation est tout à fait normale et même souhaitable. Certainement quelle constitue un facteur naturel. Mais, justement, il est d'usage, dans les périodes de réadaptation, de ne pas surcharger d'impôt l'économie en pente de regression, autrement, la descente serait très rapide et, par suite, dangereuse.

On pourrait, par exemple, pour certains projets, notamment ceux qui sont productifs, recourir à l'emprunt, puisqu'il s'agit de travaux qui profiteront aux générations à venir. Ces projets seraient ainsi alimentés en dehors du budget.

Enfin, de toute façon, dans cette période difficile, il ne faut pas accroître les charges du contribuable.

### Dégrevements

Certains pays, pour faire face à la situation, non seulement évitent d'accroître les impôts, mais procèdent à des dégrevements.

### L'exemple du Canada

Nous avons eu, ces jours-ci, l'exemple du Canada.

Le Ministre Canadien des Finances a annoncé le 23 crt. à la Chambre des Communes du Dominion, « la réduction la plus importante qui serait approximativement de 32 pour cent des taxes sur le revenu individuel — réalisée en élevant les exemptions et en abaissant les taux des taxes. Ces nouvelles réductions élimineraient des listes fiscales 750.000 personnes. »

Cette politique est tout à fait justifiée. Il ne faut pas oublier que, depuis la guerre, le monde vit dans un système d'économie dirigée. En Amérique, cette politique avait été mise en application par feu le Président Roosevelt, notamment dans son New Deal. L'Angleterre travailliste, appliquée en grand une politique dite, d'économie dirigée. Or, dans un monde où l'on se trouve, partout, soit en présence d'une économie dirigée ou simplement contrôlée, il échet d'employer les méthodes interventionnistes de cette politique, pour empêcher ou atténuer, soit une période de réadaptation, soit une période de crise.

### Les facteurs de la semaine :

#### Les Créances Sterling

Les pourparlers relatifs aux créances sterling semblent avoir abouti. On s'attendait à la signature de l'accord le mardi 29 crt., mais cette signature a été remise à jeudi (aujourd'hui). Nous espérons

commenter cet accord dès que nous en connaîtrons le texte.

### Négociations avec la Banque Internationale

Ces négociations préliminaires se sont terminées avec la commission technique de la Banque. Elles ont pour but de doter l'Égypte d'un système pour irriguer certaines provinces de la Haute Égypte, augmentant ainsi la surface cultivable dans le pays. On estime cette superficie à 250.000 feddans.

### Construction du Réservoir du Lac Victoria

Le Sénat a adopté le 28 crt. le projet de Loi autorisant le Gouvernement à participer à la construction du réservoir du Lac Victoria. Ces dépenses sont estimées à livres égyptiennes quatre millions et demi. Elles représentent la part de l'Égypte.

### Exposé du Ministre des Finances sur la politique financière du Gouvernement

Parlant de la circulation fiduciaire, le Ministre des Finances admet qu'elle a augmenté, mais que l'emprunt qui a couvert les dépenses extraordinaires en Palestine, a absorbé une partie de la monnaie en circulation.

Quant à la couverture-or de la circulation, la politique du gouvernement tend à la renforcer et espère y réussir par l'obtention de devises rares.

Il a ajouté, en ce qui concerne, les Créances Sterling, que « dans les conversations qui se poursuivent, nous avons tenu à obtenir la plus grande partie possible de marchandises nécessaires, payables en sterling. Le gouvernement suivra cette méthode dans ses accords commerciaux avec les divers pays. Quant aux pays qui ne vendent leurs produits qu'avec des devises rares, notre politique à leur égard est basée sur le troc des produits. »

### Fuite des Capitaux

Le Gouvernement, dit le Ministre, prête une grande attention à la fuite des capitaux à l'étranger et il est en voie de réviser la loi sur le change, pour prévenir cette fuite.

### Banque Centrale

Il partage le sentiment de la Chambre, quant à la nécessité de la création d'une Banque Centrale, et une Commission a été nommée pour l'étudier et présenter son rapport.

Il signale la présence en Égypte des représentants de la Banque Internationale de Reconstruction, et l'arrivée prochaine d'une Commission Technique, pour la transformation de l'Irrigation des Hods de Kéneh et d'Assouan, en irrigation pérenne.

### Recettes douanières

Les recettes douanières, dit-il, se sont élevées à 65 millions de livres et comprennent : 22 millions droits sur les tabacs, 11 millions des droits d'accise et de consommation sur les boissons alcooliques et autres articles non consommés par les classes

pauvres. Plus 7 millions provenant des droits acquis sur l'exportation du coton. Par suite, les recettes douanières effectives ne sont que de 25 millions de livres.

### Réduction des tarifs douaniers

Il est certain, que pour développer le commerce international, une politique de réduction massive des droits de douane dans les divers pays du monde, s'impose. Dans ce but, six cents experts, représentant 36 pays, vont se réunir dans ce but en avril. Ils travailleront pour préciser les conditions en vertu desquelles treize nouveaux pays pourront bénéficier, avec la Grande-Bretagne, les États-Unis et 21 autres nations, des avantages de la convention générale sur les tarifs et le commerce. Aux termes de cette convention, signée à Genève en 1947, ces États jouissent automatiquement, l'un envers l'autre, de la clause de la nation la plus favorisée ainsi que de grandes réductions sur les tarifs douaniers.

### Notre industrie et les tendances actuelles

Traversant une période difficile, il s'agit de réviser notre technique industrielle et de réorganiser nos industries. Cette réorganisation doit se faire, en tenant compte des tendances mondiales pour la réduction des tarifs. Il ne faut donc pas compter sur une protection qui irait à l'encontre de ces tendances. C'est pour cela que notre fiscalité doit s'adoucir et s'adapter aux conditions mondiales.

Pour récupérer nos industries, de fortes exemptions doivent leur être accordées, tant sur les machines que sur les matières premières.

Une politique de subsides doit être mise à points, pour permettre à nos industries d'exporter leurs produits.

Notre industrie textile, comme nous l'avons souvent relaté ici, est en train de traverser une période difficile. Le Président de la Beldia Dyers a fait, cette semaine, une déclaration assez alarmante, dans laquelle il exhorte le Gouvernement à venir en aide à cette industrie.

### L'or russe

Nous avons fait allusion, dans nos chroniques, de la politique russe de vente d'or, sur les marchés occidentaux de l'Europe, et son influence sur la baisse des prix de l'or, sur les marchés mondiaux.

### Estimations des Stocks Russes

Le « Federal Reserve Board » croit que la Russie ne détient qu'un stock de 75 millions d'onces d'or. Ce qui correspondrait à 10/0 de tout l'or monétaire visible, détenu dans le monde entier. Cet or peut être déversé sur le marché mondial, à une cadence que l'on ne peut déterminer.

Cependant, il y a des estimations qui vont plus loin et qui disent, que les Russes peuvent mobiliser 480 millions d'onces d'or fin, ce qui représenterait à peu près 70/0 du stock gigantesque détenu par les États-Unis. De plus, la Russie est un pays producteur d'or, dont on ignore l'importance. Mais l'« Economist » estime entre 16 à 18 millions d'onces par an, la production de la Russie. Dans ce cas, le problème devient sérieux, car, à ce compte, la Russie aurait le pouvoir de diriger le marché mondial de l'or et de modifier, à son gré, le niveau des prix, notamment dans les pays à base d'or et particulièrement la Suisse et les États-Unis.

### La tendance des prix de l'or

Ce danger — représenté par le stock et la production russes — et l'allure mondiale des prix, qui semble orientée vers la baisse, nous incitent à être très prudent et très circonspect en ce qui concerne les prix de l'or : il aurait beaucoup plus de tendances à la baisse qu'à la hausse.

### Notre Marché des Valeurs

La situation de notre marché des valeurs déconcerte même les plus pessimistes. Elle devient inquiétante. Toutes les explications qu'on puisse en donner ne sont pas convaincantes.

On peut aligner les motifs qui pourraient être à l'origine de ce grand malaise, depuis la baisse de l'or — qui s'est d'ailleurs stabilisé — la baisse des céréales, l'allure des prix mondiaux, la hausse du sterling, la baisse du dollar, etc., mais tout cela ne justifie pas la baisse de la Bourse.

Les prix de certains titres, et de tout premier ordre, ont rejoint nos cours d'avant guerre.

On ne peut trouver d'autre explication, et les enquêtes menées par tous nos confrères pour diagnostiquer ce mal l'ont confirmé que le facteur psychologique et, dans ce facteur, tout le monde est d'accord pour y inclure la question des impôts et les estimations exagérées du fisc.

Un autre point, fort névralgique, c'est la subsistance de cette menace pendant une dizaine d'années, le fisc s'ingéniant à revenir en arrière pour faire des investigations et contrôler le travail de ses propres maamours depuis 1939.

Il y a donc lieu de chercher à remédier à ces facteurs, dits psychologiques, dans leur ensemble, dans tous les domaines, afin de sauver notre économie d'une neurasthénie qui tourne au tragique.

### Le facteur concret

Il y a un adage qui dit que « quand le coton va bien en Égypte, tout va bien ». Cet adage est le fruit d'une longue expérience. Il est d'ailleurs basé sur un facteur concret. Les exportations du coton ont toujours représenté la proportion de 80 à 82 0/0 des exportations totales de l'Égypte. Si son prix est

rénumérateur, c'est la prospérité. S'il est bas, c'est la ruine.

Or, aux prix actuels, aux cours moyens auxquels nos cotons ont été vendus, malgré l'important recul subi depuis la saison écoulée, ces prix sont rémunérateurs. Nous avons également vu nos stocks de bons prix et en devises rares, ou en les troquant contre des marchandises. Cette situation, jusqu'ici, est satisfaisante.

Quand donc nous expliquons la situation de notre économie, sous un aspect concrètement favorable, c'est-à-dire en base d'un facteur numérique réel, dans une proportion de 80 pour cent, le reste ne peut influer que dans une proportion de 20 0/0, et ce reste n'est pas aussi mal que le comporte l'allure de nos prix en bourse.

En effet, nous assistons à une renaissance économique dans le pays. Les recherches, les découvertes de nos richesses minières, les projets pour les exploiter, le développement de la richesse agricole de l'Égypte, en augmentant les surfaces cultivables, tout cela est favorable et représente l'avenir de notre économie sous un aspect progressif.

### La Bourse des Contrats en coton

Les écarts enregistrés par cette bourse indiquent que cette pendule est mal réglée. Il n'est pas possible d'enregistrer des cours maxima et des cours minima d'une séance à l'autre. Ces écarts sont tellement forts, qu'ils ont écrasé tous ceux qui ont voulu y mettre la main, que ce soit à la hausse ou à la baisse.

Cet organisme régulateur est, dans les circonstances actuelles, bien loin d'accomplir sa tâche. Il faut donc en rechercher la cause, car il est à présent une source d'inquiétude et de dérangement.

### Les Cours

Du 22 au 29 mars 1949

Voici les derniers cours comparés :

L'Emprunt National 3 1/4 0/0 est invarié à 10650.

La Banque d'Athènes est à P.T.44 contre P.T. 47, la Banque Mir à 1750 (1794) et la Commercial Bank à 256 (271). La Banque Mir paie un coupon de P.T. 85, net d'impôt.

La Jouissance Eaux du Caire est à 1564 (1582), l'Anglo American à 425 (450) et la Priv. Delta Light est à 650 (invariée).

L'Egyptian Hôtels est à 203 (215). L'Aboukir Co. est à 219 (226), la New Egyptian à 199 (203), la Sidj Salem à 370 (378), la Kom Ombo à 532 (558), la Cheskin Facil à 542 (554) et la Gharbheil à 518.

L'action Héliopolis est à 1790 (1950), la Part de Fondateur à 3220 (3320). La Siouf à 485 (560), la Delta Land à 365 (279), la Gabbari à 370 (370), Al Chams est à 890 (890). Le Fayoum à 64 (75) et l'Immobilier à 872.

L'Anglo Egyptian Oilfields est à 385 (404), la Sand Bricks à 1240 (1240), la Salt & Soda à 327 (337), la Filature Nationale à 1740 (1862), la Port Said à 580 (590), la Financière à 914 (950), l'Ord. Sucreries à 830 (826), la Fondateur à 1154 (1206), la Filature Mir à 1884 (1930), la Viticole à 650 (700), la Gercio à 574 (585), la Plastics à 380 (398), la Fayoum Textile à 450 (446), la Eastern à 1450 (1454), la Fibres Textiles à 446 (490), la Cleurel à 1094 (1116), la Mining à 1160 (1124). Le seul titre de la cote qui n'a fait que hausser recommandé dans cette chronique à P.T. 800 depuis son apparition — les Emballages Économiques à 190 (200), la Ciment Tourah à 2240 (2250), la Presseage et Dépôts à 1658 (1600), la Nationale du Papier à 640 (704), la Tissage et Tricotage à 595 (625), l'Egrenage Mir à 1014 (1026), la Jute à 670 (700), la Nile Textile à 715 (715), Studios Al Ahran à 175 (185), la Land & Building à 290 (315), la Farghall à 510 (502), la Delta Trading à 1244 (1234) et l'Orient Linen à 462 (460).

## LA SOIE FRANÇAISE

Le bureau international de la Soie fonde l'an dernier pour défendre ce textile de qualité et en repandre l'emploi s'est réuni à Paris, en présence de nombreux délégués étrangers. Au mois de mars prochain, à Zurich, l'Union Internationale de la Soie, dont ce sera la première réunion, examinera particulièrement l'extension de la protection légale de l'appellation « soie » déjà codifiée dans plusieurs pays.

Pour la France, cet organisme international a eu pour résultat d'intensifier les importations de soie japonaise, contre l'envoi d'automobiles de petite cylindrée, mais les 1.000 tonnes que la France doit recevoir cette année sont encore peu de chose, comparées aux 2.500 tonnes d'avant-guerre et aux 6.000 tonnes de 1929.

Cependant, les exportations de l'an dernier ont été un puissant encouragement et les pouvoirs publics semblent prêts à accorder aux « soyeux » français un appui efficace.

APPARTEMENT à céder pour cause de départ. S'adresser à Mme Jeanne, 42, Rue Maleka Farida.

APPARTEMENT 3 pièces et dépendances, Bab el Louk à proximité Soliman Pacha, loyer d'avant-guerre, à céder contre bonne sortie. Téléphoneur 43912 de 9 à 12 a.m., et de 4 à 6 p.m.

# LES SPORTS

Jamais l'Égypte n'aura connu en une seule saison, pareil déferlement de compétition grandiose, ni surtout pareille qualité dans le choix des concurrents et la participation d'équipes internationales. Après les championnats de tennis qui ont attiré tout un monde de sportifs au Gézira pour suivre des matches qui ne seront pas de sitôt oubliés, voici trois autres joutes internationales mettant aux prises les meilleurs éléments sportifs au monde.

Successivement, le concours international d'Équitation du 31 Mars au 4 Avril, les championnats mondiaux d'Éscrime, du 10 Avril au 24 Avril, et peu après ceux de Basket à partir du 5 Mai, offriront en régal aux amateurs de ces sports et défrayeront la chronique spécialisée.

Décidément, sportifs et public d'Égypte sont gâtés et n'ont rien à envier à personne. Cette animation, ces succès garantis, réglés d'avance, cette richesse dans le choix et l'organisation, nous la devons à l'infaillible compétence, au dévouement du Président du Comité National des Sports, S.E. Mohamed Taher Pacha, qui dirige d'une main assurée les destinées du Sport en Égypte.

## Le Concours Hippique International

Placé sous le haut Patronage de Sa Majesté le Roi, le concours Hippique International débutera le 31 Mars et se terminera le 4 Avril prochain. La France, l'Italie et l'Égypte y participeront. Les noms qui s'affronteront sont de classe internationale.

Le Capitaine Bernard Chevalier (France) cavalier réputé, est le récent vainqueur des Jeux Olympiques. Le Capitaine Max Fresson (France) s'est brillamment distingué à ces mêmes jeux. Le Lieutenant Guy Lefranc est le vainqueur du concours militaire international de New-York. Le Lieutenant Fortuné de Lafayette n'est pas moins redoutable.

L'Italie aussi nous envoie ses meilleurs éléments, sous la conduite du Comte Ranieri Di Campello. Citons le Marquis De Médicis-Tornaquincini, le Comte César Persico, le Lieut-Col. Bargyini, le Marquis Di Rosetto.

Quant à notre équipe nationale, entraînée par le Colonel Laffargue, elle comprend des éléments aguerris parmi lesquels la note militaire domine et dont nous reparlerons d'une manière plus particulière.

## Escrime

Les Championnats du Monde d'Éscrime seront disputés dans le cadre luxueux de l'Héliopolis Palace Hôtel, où d'ailleurs logeront les participants, et ils comporteront des assauts féminins. Le Fleuret féminin groupera les nations suivantes : Autriche, Canada, Danemark, Égypte, France, Hongrie, Italie, Norvège.

Les tournois « Hommes » verront aux prises l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Égypte, l'Espagne, la France, la Hongrie, l'Italie, le Luxembourg, Monaco, la Norvège, la Suède, la Suisse, la Turquie, la Tchécoslovaquie.

Parmi les coupes qui seront attribuées aux vainqueurs figurent celles de :

S.E. Mohamed Taher pacha (sabre par équipe).  
S.E. le Férik Omar pacha Fathi (sabre individuel).  
Le Comité Olympique Égyptien (fleuret individuel).  
Comité National des Sports (épée individuel).

On remettra, par surcroît, aux participants, une médaille commémorative spécialement frappée à cette occasion.

## Les Championnats de Basket

Les Championnats de Basket qui se dérouleront à l'Héliopolis Sporting Club ne commenceront que le 5 Mai, nous en reparlerons dans une prochaine rubrique.

\*\*\*

Ces activités d'envergure internationale ne paralysent cependant pas la vie sportive locale.

La Fédération des Poids et Haltères organise les championnats d'Égypte dont voici les dates principales :

Dimanche 17 Avril pour la 2me Catégorie à l'International.

Dimanche 8 Mai pour la 1ère Catégorie au Y.M.M.A.

Une séance préparatoire supplémentaire, pour la première catégorie se tiendra le Dimanche 24 avril à l'International de Zamalek.

Nos champions s'entraînent dur. L'autre soir nous avons pu voir à l'oeuvre FAYAD qui, avec grande facilité, y réussit à soulever 140 Kgs. à l'épaulé et jeté.

Une nouvelle sensationnelle : L'Égypte participera au Concours de Beauté Plastique qui se tiendra à Londres cette année. La Fédération de Poids et Haltères s'occupe activement de prendre toutes les mesures nécessaires pour l'organisation de concours locaux visant la sélection des candidats.

## Boxe

La Boxe est en plein renouveau, et d'importants combats sont prévus pour le mois d'Avril. Grâce à notre grand « promoteur » Elie Azar, Alexandrie pourra assister à une des plus belles rencontres de pugilat de l'année. Le champion grec Y. Grispas boxera le champion d'Italie Yannil le 3 Avril. Le 9 Avril les Cairotes verront à l'oeuvre leur champion Mohamed Farag qui croquera les gants avec un autre champion Italien, Tontini.

## Agrès

Vendredi dernier se sont déroulées au Stade de l'Institut de Culture Physique (ex-Littorio) les finales des championnats d'Égypte de Gymnastique et d'Agrès qui remportèrent du point de vue technique un vif succès.

Nous regrettons que la Fédération ait organisé ces championnats si loin et certainement si affluents



Les Sports, intéressant nombreux de nos lecteurs, nous avons chargé M. R. Attar — rédacteur très populaire dans les milieux sportifs de notre ville — de cette rubrique qui paraîtra régulièrement chaque semaine en page 7.

ce des spectateurs ne fut pas grande de cela est dû à l'éloignement du Stade. La Presse trop occupée par les rencontres internationales qui se déroulent chez nous oublia complètement ces championnats qui furent des plus spectaculaires pourtant.

Aly Zaki remporta tous les titres aux différents appareils d'Agrès; barres parallèles, barre fixe, anneaux, cheval d'arçon et cheval de saut.

Toutefois les deux grandes révélations de ces championnats furent Magdi Ghérani et Mamdouh Daham qui feront parler d'eux bientôt.

### RESULTATS TECHNIQUES

#### 1ère Catégorie :

- 1er Aly Zaki
- 2ème Abdel Hadi Abu Bakr
- 3ème Mahmoud Abdel All

#### 2ème Catégorie :

- 1er Magdi Ghérani
- 2ème Mamdouh Daham
- 3ème Saad Abdel Aziz

Robert ATTAR.



On voit sur notre photo à gauche Magdi Ghérani le grand espoir et vedette des championnats d'Égypte d'Agrès, serrant la main à Mamdouh Daham classé second.

# NOTRE ATHLÉTISME AGONISE, SAUVEZ-LE

C'est douloureux mais c'est la vérité. Une vérité qui blesse, mais qui ne peut et ne doit plus être cachée.

Il y a quelques années, ce sport était pratiqué par des centaines d'adeptes jeunes et enthousiastes.

Notre vaillante armée, nos Universités, nos Ecoles étaient les pépinières d'où sortaient des champions. Les compétitions se suivaient et les tribunes de nos Stades étaient toujours envahies par des milliers de supporters.

Vous souvenez-vous de nos championnats pour la coupe d'Albagni, ceux pour la coupe Youssef Kamal et tant d'autres ? Aujourd'hui on n'entend plus parler d'Athlétisme. C'est un mot banni de nos stades et de nos clubs.

En Amérique et en Europe l'athlétisme est pratiqué par la majorité des jeunes gens, et on peut voir aux derniers Jeux Olympiques que ces compétitions attirent le plus grand nombre de spectateurs. Pourquoi donc, chez nous, en Égypte où tous les éléments nécessaires à ce sport existent, l'Athlétisme est-il tombé si bas ?

Notre climat est des plus appropriés, nos hivers ne sont pas aussi rigoureux que ceux d'Europe, la Fédération a fait venir de Suède le grand champion Sturgess pour entraîner nos sportifs, nos stades avec leurs pistes cendrées existent, mais... l'Athlétisme n'existe plus... Il faut que les responsables se rendent enfin compte de l'état désastreux où ils ont jeté ce sport reconnu comme étant à la base de toute formation sportive d'un pays. Il est encore temps pour le faire. Et c'est à nos dirigeants de réagir, d'organiser des compétitions d'encourager les clubs à engager des entraîneurs, de faire tout leur possible pour que l'inaction ne rouille pas nos sportifs et par le fait même, l'athlétisme ne meure.

SPORTIC.

## L'application de la Loi sur les Sociétés

(Suite de la Page 1)

ment tenu compte par les pouvoirs publics dans les accords passés avec la Compagnie du Canal.

Hospitalière et respectueuse des droits acquis de tous les habitants du territoire qui, par un labeur continu, ont contribué à sa prospérité, l'Égypte ne voudra-t-elle pas étendre à tous la mesure si sage qui a trouvé son expression dans la convention du 7 mars 1949, et modifier l'art. 5 de la Loi de 1947 en remplaçant le décal qui fixe par l'obligation pour les sociétés de procéder, au fur et à mesure des avances (c'est-à-dire aussi bien avant qu'après l'expiration de la période transitoire originellement prévue), aux remplacements nécessaires pour que soient atteintes les proportions légales ?

Qui est Égyptien ?

La seconde disposition de la convention du 8 mars 1949 qui affecte un problème d'ordre général, est celle de son art. 6, aux termes duquel « les candidats égyptiens devront être nés d'un père considéré comme Égyptien en vertu des art. 1 à 5 et de l'art. 6, 1 et 2 du Décret-Loi No. 19 de 1929 ou des dispositions équivalentes de toute nouvelle législation en la matière. »

Comme on le voit, et ainsi que cela est d'ailleurs mis en relief dans le commentaire ministériel qui a été publié en même temps que le texte de l'Accord, le Gouvernement a tenu à profiter de l'occasion qui lui était fournie dans le cas de la Compagnie du Canal pour préciser « qui est réellement égyptien », et cela par une référence aux divers textes de la Loi sur la nationalité.

Or, parmi ces textes, on constate que ne figure pas l'art. 22 aux termes duquel « tout individu habitant le territoire de l'Égypte est réputé égyptien et traité comme tel, jusqu'à ce que sa nationalité ait été régulièrement constatée. »

Bien que l'on puisse être surpris d'une rédaction qui tient pour inexistante cette disposition législative expresse, il n'en demeure pas

### Abus de pouvoir

Or, il a été malheureusement constaté dans la pratique que certains fonctionnaires continuent à exiger strictement que la preuve de la nationalité égyptienne de tel ou tel employé ou ouvrier d'une société anonyme fut fournie par la présentation d'un certificat, à défaut de quoi ils refusaient de classer l'intéressé dans le cadre du personnel égyptien.

De nombreux conflits ont malheureusement surgi de ce chef entre les sociétés et les bureaux ministériels.

C'est pourquoi l'on doit se féliciter d'avoir vu le Gouvernement, lui-même, marquer dans un texte de sa convention avec la Compagnie du Canal que la preuve de la nationalité d'un Égyptien ne dépend pas uniquement de la production d'un certificat (si difficile à obtenir pour la plupart), mais que cette nationalité résulte de l'application pure et simple des textes de loi, indépendamment de tout certificat.

La situation ne saurait être différente pour les autres sociétés qui n'ont point été astreintes, comme la Compagnie du Canal, à renoncer à l'engagement de ceux qui sont seulement en état de se prévaloir de la présomption légale de nationalité égyptienne de l'art. 22 de la Loi de 1929.

XXX.

**DAVID ABES & SON**

**NOUVEAUTES**

**LAINAGES, SOIERIES,**  
Cotonnades, articles de blanc,  
Tissus d'Ameublement  
Popelines pour chemises  
et pyjamas.

Vaste choix de draperies anglaises

**LE CAIRE**  
RUE EL AZHAR — RUE EMAD EL DINE

**ALEXANDRIE**  
RUE MOSQUÉE ATTARINE  
R.C. 6746

**RICHEMOND HOUSE**

Pension de luxe, tout confort, chambres aérées, nourriture de famille, saine et abondante.

Direction : Mme E. de PALMA  
41, Rue Charif Pacha

LISEZ LA VOIX DE L'ORIENT ABONNEZ-VOUS et faites-le lire à vos amis.

De L'HUMOUR... à L'AVENTURE

CINÉMAS DE LA CRITIQUE

Dans l'article ci-dessous Sydney Box, un des meilleurs producteurs de l'Org. Rank, avance certains arguments qui, s'ils ne vous convainquent pas, vous feront certainement réfléchir.

Le critique cinématographique influence-t-il votre décision quant au film à voir - et, si oui, dans quelle mesure ?

Le critique cinématographique aide-t-il réellement le producteur ou le spectateur ?

J'admets ne poser ces questions que quand les critiques sont le plus fortement contre nous, mais le plus étrange c'est que généralement plus on critique un film et plus il rapporte. Pourquoi cela ?

En traitant ce sujet, je ne puis m'empêcher de penser à une de mes productions « The Seventh Veil » et voir à quel point les producteurs ne reçoivent pas d'aide constructive de la part des critiques.

Je suis prêt à admettre que je ne fais pas d'oeuvres d'art à Gainsborough, mais je peux dire que tous ceux que j'ai produits ont été des succès financiers - fait concret que je ne dois pas aux critiques.

Il est un autre fait que les critiques ignorent et qui a son importance : le prix d'une production. Je suis tout à fait d'accord qu'une oeuvre d'art tout comme une casserole peut être jugée « bonne » ou « mauvaise ».

Pourant les critiques ne nous savent pas gré de cet effort. Nous sommes résignés à cette attitude, mais j'espère que vous, spectateurs, comprenez mon point de vue.

Je crois que les critiques seraient d'une grande aide si les producteurs prenaient l'initiative de leur faire critiquer ce qu'ils considèrent comme des oeuvres d'art, laissant les films commerciaux à l'appréciation du public au lieu de passer par les critiques aux avant premières et premières. Et ceci je le pense très sérieusement car, en fin de compte, c'est le public qui juge un film.

tant le public se rua pour voir ce film montrant de ce fait qu'il lui avait plus.

D'après le dictionnaire, un critique doit « juger avec science et sincérité les beautés et les erreurs d'une oeuvre d'art. » Si vous appliquez une pareille définition aux critiques, les difficultés sont évidentes.

D'abord, est-ce qu'un film est une oeuvre d'art ? Si oui, il y a certainement quelques critiques capables de le juger. Mais, sinon, ces critiques perdent un temps fou ainsi que leur talent.

Mais certains films sont des oeuvres d'art tandis que d'autres ne le sont certainement pas. On ne peut attendre d'un sculpteur une statue toutes les semaines, un théâtre peut fermer ses portes jusqu'à la préparation d'une nouvelle pièce, le cinéma devrait faire la même chose mais, pour le moment, il ne le peut pas tout comme les journaux qui, faute d'avoir des nouvelles intéressantes, ne peuvent manquer une édition.

C'est le seul point commun aux deux industries : produire, toujours produire.

Je crois que la réponse est la suivante : les critiques ont une valeur indéniable quand ils s'attachent à des oeuvres d'art, mais les reporters mondains ne devraient pas occuper cette fonction. Ce n'est pas seulement leur faute, c'est un peu la nôtre. Quelques-uns parmi nous insistent pour considérer chaque film qu'ils produisent comme une oeuvre d'art, digne d'un critique érudit, alors que ce ne sont que des films commerciaux.

Je suis prêt à admettre que je ne fais pas d'oeuvres d'art à Gainsborough, mais je peux dire que tous ceux que j'ai produits ont été des succès financiers - fait concret que je ne dois pas aux critiques.

Il est un autre fait que les critiques ignorent et qui a son importance : le prix d'une production. Je suis tout à fait d'accord qu'une oeuvre d'art tout comme une casserole peut être jugée « bonne » ou « mauvaise ».

Pourant les critiques ne nous savent pas gré de cet effort. Nous sommes résignés à cette attitude, mais j'espère que vous, spectateurs, comprenez mon point de vue.

Je crois que les critiques seraient d'une grande aide si les producteurs prenaient l'initiative de leur faire critiquer ce qu'ils considèrent comme des oeuvres d'art, laissant les films commerciaux à l'appréciation du public au lieu de passer par les critiques aux avant premières et premières. Et ceci je le pense très sérieusement car, en fin de compte, c'est le public qui juge un film.



— Y a pas de « des » qui tiennent, je vous prie de quitter cette chambre !

Les mines de fer

(Suite de la Page 1)

Ces minerais de Koseir, connus depuis moins longtemps, paraissent être de nature différente que ceux d'Assouan. Nous avons fait une visite rapide au voisinage de la Mer Rouge dans le courant de février et nous avons eu le plaisir de voir une équipe de jeunes ingénieurs égyptiens, égyptologues et mineurs, en cours de prospection des gisements.

Cette fonte et cet acier pourront alimenter les fonderies et les usines existant surtout dans la région nord du pays, en vue de la production des aciers marchands ou être transformés dans une usine spéciale capable, par exemple, et pour commencer, d'une production de 100.000 tonnes de produits ferreux par an, tonnage qui allégera sensiblement les finances du pays.

Les échanges avec les pays étrangers ne diminueront pas pour autant, car la production engendre la consommation. Du travail sera fourni à de nombreux ouvriers dont le standard de vie croîtra, des industries annexes viendront se greffer autour de l'industrie même, telles que les industries de forge, de fonderie, les industries mécaniques, de produits réfractaires, l'industrie des ferro-alliages, si intéressante pour un pays qui dispose d'électricité et dont le sous-sol est si riche en minerais de manganèse, chrome, en quartz, etc., de telles usines sont capables de faire vivre plusieurs milliers de familles.

Il faudra naturellement un certain apport de matériel étranger, et la formation du personnel ouvrier et de maîtrise, cette formation, et les traditions qui sont à la base de cette formation, ne s'acquérant pas en un jour, elles demandent un effort et une collaboration continue, mais vous connaissez assez bien l'Egypte et ses usines pour déclarer que de tels efforts ne sont pas impossibles; les ouvriers des usines que nous avons visitées : raffineries de pétrole, sucreries, fonderies, usines métallurgiques, mines filaires montrent que l'ouvrier égyptien, bien guidé, n'a pas un rendement sensiblement inférieur à celui de l'ouvrier européen.

L'expérience que nous avons tentée à l'Institut Supérieur d'Abbasieh s'est déroulée dans une atmosphère de collaboration étroite et cordiale avec les techniciens du Ministère du Commerce et de l'Industrie; les professeurs et le Directeur de l'Ecole, les fondeurs de l'arsenal; ce fut un des principaux facteurs de la réussite.

On sait combien il est délicat de vouloir transporter à une échelle semi-industrielle les résultats acquis avec des appareils métallurgiques normaux. Il est évident qu'il existe une limite à l'échelle réduite de l'appareillage à partir de laquelle des phénomènes physico-chimiques complexes ne peuvent plus se produire.

Ce fait ne nous a pas échappé, mais nous n'avons pas hésité à tenter l'expérience sur la demande du Ministère du Commerce et de l'Industrie. Après une préparation méthodique de la part d'un professeur de l'Ecole, qui mesure 10 mètres environ de hauteur et contient environ 3,5 m3 de matières : coke, minerai, fonte, et reçoit son vent soufflé d'un récupérateur métallique chauffé à l'huile lourde, a été mis à feu dans l'après-midi du 26 janvier en présence de personnalités du Ministère du Commerce et de l'Industrie, dont S.E. Moustapha Bey Maher.

Plus d'une tonne de fonte a été

coulée en gueusets, montrant bien, par ce résultat tangible, la possibilité de transformation par réduction du minerai d'Assouan qui titre 50 g/o de fer environ.

Vous êtes en droit de me demander si l'on pourrait appliquer les nouvelles techniques à l'industrie égyptienne.

Nous répondrons qu'il ne faut pas se lancer dans des voies nouvelles sans avoir bien étudié la question compte tenu des conditions locales. Il faut d'abord commencer par développer les services de recherches des usines, recherches érigées dans un but pratique, et les laboratoires qui constituent les clés de voûte de la fabrication; il ne suffit pas de disposer de bons appareils, il faut savoir les faire fonctionner et guider la fabrication en donnant des résultats précis et rapides.

L'Egypte ne possède pas actuellement de forges importantes, mais cette industrie se développera certainement au fur et à mesure de l'équipement métallurgique.

L'Egypte a installé à Alexandrie une presse à filer de 1.100 tonnes, pour faire les tubes de cuivre. Cette industrie très intéressante se développe dans les pays continentaux; on construit actuellement en Amérique et en France des presses d'une puissance de 4 à 5.000 tonnes pour filer les métaux non ferreux, les métaux inoxydables et on espère filer bientôt l'acier au carbone.

Nous pensons que cette métallurgie que nous sommes en train de mettre au point en France, est susceptible d'un grand développement, et nous ajoutons que tous les espoirs sont permis à l'Egypte.

André MERCIER.

"Alias a Gentleman"

C'est la première fois que Tom Drake aura l'occasion de se battre à l'écran pour son rôle dans le film de la Metro-Goldwyn-Mayer « Alias a Gentleman », qu'il avait tourné de la M.G.M. à toujours déclaré qu'un acteur ne devait jamais se mêler aux divers problèmes de production.

Mon métier est de tourner les scènes qu'on me demande », dit-il, quant au reste, c'est au metteur en

scènes et au producer de décider si c'est bon ou mauvais.

Si, pour ce dernier film, Beery fit une exception, c'est à cause de sa fille Carol Ann, qui tenait absolument à voir les scènes dans lesquelles son papa danse la rumba...

Lorsque Carol Ann, qui a maintenant seize ans, vit son père sur l'écran en smoking, s'écrie : « Tu es vraiment beau, papa. Maintenant on peut dire que tu es aussi chic à l'écran qu'en ville ! »

ENTRE PÈRE ET FILLE



C'est pour la première fois dans les annales de Hollywood que Wallace Beery a demandé à assister à une avant-projection de quelques scènes de son nouveau film « Alias a Gentleman », qu'il avait tourné de la M.G.M. à toujours déclaré qu'un acteur ne devait jamais se mêler aux divers problèmes de production.

Mon métier est de tourner les scènes qu'on me demande », dit-il, quant au reste, c'est au metteur en

scènes et au producer de décider si c'est bon ou mauvais.

Si, pour ce dernier film, Beery fit une exception, c'est à cause de sa fille Carol Ann, qui tenait absolument à voir les scènes dans lesquelles son papa danse la rumba...

Lorsque Carol Ann, qui a maintenant seize ans, vit son père sur l'écran en smoking, s'écrie : « Tu es vraiment beau, papa. Maintenant on peut dire que tu es aussi chic à l'écran qu'en ville ! »

La "PEPSI-COLA" reçoit

Plusieurs personnalités et un grand nombre de journalistes conviés à la Société de Publicité du Moyen Orient (agent de la Pepsi-Cola) ont eu le privilège de goûter les premiers de cette délicieuse boisson qu'est la « Pepsi-Cola ». Cette invitation nous a par ailleurs permis de faire connaissance avec les membres de conseil d'administration de la société qui nous ont informés de leur intention de lancer cette boisson.

S.E. Hafez Ramadan pacha, Julien Grunberg et James Smith-Ross, ont prononcé tour à tour, de courtes allocutions. Parmi les personnalités présentes nous avons reconnu S.E. Ilhamy Hussein pacha, vice-président du Conseil de la « Pepsi-Cola » d'Egypte, S.E. Helmi Issa pacha, S.E. Charles Bouchra Hanna bey, MM. Henri Haim, Sayed bey Aboul Naga, Jean Ganem, A. Beziat, etc.

Nous souhaitons à la « Pepsi-Cola » les meilleures voeux de succès.

A.C.

Le conseil d'administration de la « Pepsi-Cola », pendant une de ses réunions. On reconnaît, S.E. Hussein Sabry pacha, Ilhamy Hussein pacha, Hafez Ramadan pacha, Charles Bouchra Hanna bey, MM. J. Grunberg, James Smith-Ross, etc.



On remarque sur notre photo S.E. Ilhamy Hussein pacha, s'entretenant avec notre déléguée, Mlle Angèle Canalas et d'autres invités.

FIN DE NOTRE GRAND CONCOURS DOTÉ DE NOMBREUX PRIX L'HOMME ET LA... TERRE

LISTE DES PRIX

Une radio portative de Luxe, ECKO Princesse, offerte par la Maison AZIZ BOULOS, valeur L.Eg. 22.

Un chapeau et Manchon en fourrure, valeur L.Eg. 12, offerts par la Maison ALMBERTIS.

Un parfum Picot de Luxe, offert par PHARMA-SCIENZA, valeur L.Eg. 7,50.

Un coffret Max Factor Hollywood, offert par les distributeurs : VITTA & CO.

Une belle boîte de Poudre « Revillon » de France, offerte par la Maison HOMS Y & CO.

Un « flask » de Cognac « Coutanseaux » accompagné d'une bouteille de Cognac « Coutanseaux » Aîné, offerts par la Maison HEWGILL & CO.

Un flasco de deux litres « Chiamti Ancilli », offert par la Maison I. ALHADEFF.

Une raquette « Match Point », offerte par la Maison A. JIANCOVICH.

Une poupée d'une valeur de L.Eg. 5 offerte par la « VOIX DE L'ORIENT ».

Une boîte de cigares « Karel I », offerte par la Maison I. ALHADEFF.

Une bouteille d'Eau de Cologne « Spring », offerte par la Maison BENISH & CO.

Trois disques « Polidor », offerts par la Maison PAPA ZIAN.

Trois boîtes de 100 cigarettes « Extra-Fine », offertes par la Maison NESTOR GIANACLI.

Trois dîners gratuits, offerts par TABARIN.

Parmi les très nombreuses solutions que nous avons reçues, pour ce concours, nous publions ci-dessous les noms de quelques concurrents, pris au hasard.

M. V. Calam, Miles Hélène Capas, Doris Sidis, Zeremis Lela, MM. Jean-Pierre Enkri, Elie Wahba, David Goun, L. Théophrastos, Mlle Suzanne de Barbier, Mme Ketty V. Pangalos, M. Clément Rudman, Mlle Odette Habelche, MM. Nacoum Soukman, Christos Christoforou, Edel Shaker, Marco David, Tadros Mourad, Théodore Angelakis, Constantin Voulakis, Michel Kemeid, Mme Nadia Soukman, Mlle Ely Alhadef, M. Chris. Spachristoforou, Mme Loris Ovide, M. R. Bishara, Mme Henriette Cohen, Mme Flore Akouka, MM. Jacques Lambex, Robert Sciana, Aldo Helmann, Marcel Kremer.

Nous informons les participants de ce concours, que le tirage aura lieu au Siège de l'Association Egypte-Europe, 5, Rue Kasr El Nil, le Mardi 5 Avril 1949 à 6 h. 30 pm.

Les noms de gagnants ainsi que de tous ceux qui auront envoyé de solutions exactes seront affichés à l'Association Egypte-Europe et publiés dans un de nos prochains numéros.

Les prix du film pour l'année 1948

Faisant suite au vote final du jury, MM. Baker, Todman and Co. l'Académie Britannique du Film communique la liste des prix pour l'année 1948 :

Meilleur film : « HAMLET » Produit et dirigé par Sir Laurence Olivier pour Two Cities Films.

Meilleur film anglais : « THE FALLEN IDOL » Produit et dirigé par Carol Reed pour London Films.

Meilleur Documentaire : « LOUISIANA STORY » Produit et dirigé par Robert Flaherty.

Prix spécial (Hors Concours) : « ATOMIC PHYSICS » Produit par Donald Carter, dirigé par Derek Wayne pour G. B. Instructional.

Prix « Nations Unies » : Le jury a usé de son droit en n'accordant pas le prix « Nations Unies » étant donné qu'aucun des films présentés n'a obtenu assez de voix pouvant justifier son octroi.

Actuellement aux Cinémas

CAIRO PALACE — Tél. 50466 — (Air conditionné) — THE SNAKE PIT (O. De Havilland, M. Stevens, L. Genn) 3ème semaine.

DIANA — Tél. 47069 — GOOD SAM (Gary Cooper, Ann Sheridan) — Un film de Léo McCarey.

FEMINA — Tél. 44140 — TYCOON (J. Wayne, L. Day) — TRAIL STREET (R. Scott).

LA POTINIÈRE — Tél. 43016 — CROSS MY HEART (B. Hutton, S. Tufts) — ADVENTURE ISLAND (R. Calhoun).

LUX — Tél. 46497 — ARRIVEDERCI PAPA (G. Becchi, M. Lotti).

METRO — Tél. 79918 — (Air conditionné) — EL MASRI EFFENDI (Husseïn Sidky, Madha Yousri, Ismail Yassine).

METROPOLE — Tél. 58391 — SOUTH OF TAHITI (Maria Montez, Brian Donlevy, Brad Crawford).

MIAMI — Tél. 78542 — (Air conditionné) — WHISPERING SMITH (Alan Ladd, Robert Preston). En technicolor.

NORMANDY (Héliopolis) — Tél. 61254 — THE SECRET BEYOND THE DOOR (Joan Bennett, Michael Redgrave).

ODEON — Tél. 48455 — FEDORA (Amedeo, Nazzari, Luiza Ferida). D'après l'oeuvre célèbre de Victorien Sardou.

OPERA — Tél. 77007 — (Air conditionné) — PITFALL (Dick Powell, Elizabeth Scott, Jane Wyatt).

PALACE (Héliopolis) — Tél. 63368 — DEAR RUTH (William Holden, Joan Caulfield).

PALLADIUM (Oasis) (Héliopolis) — Tél. 62202 — A WOMAN'S FACE (J. Crawford, M. Douglas).

RIVOLI — Tél. 77249 — (Air conditionné) — THE FIGHTING OF LYNN (Douglas Fairbanks Jr., Helena Carter).

ROXY (Héliopolis) — Tél. 60085 — TOMORROW IS FOREVER (C. Colbert) — SONG OF THE THIN MAN (W. Poagell).

ROYAL — Tél. 45675 — ALA AD LEHAFAY (Hagueur Hamdy, Aly El Kasso, Mahmoud El Melguy, Ismail Yassin).

STUDIO MSR — Tél. 57824/59695 — AL BEIT EL KEBIR (Soliman bey Néguib, Amina Rizk, Tachia Carloca). 6ème sem.

KAMEL ISSA & Co. 11, Rue Antikhana - Tél. 49988. PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES D'AUTOS.

Les Pionniers de l'Assurance MACDONALD & Co. 3, Rue Cattaoui - Tél. 59270 - Le Caire + 26 Rue Fouad 1er - Tél. 21250 - Alexandrie.